



# LUTTE CONTRE LA PAUVRETE - PLAN COMMUNAL

## RAPPORT N°2 # 2022

---

Conseil Municipal du 11 Avril 2023

LE MOT DU MAIRE

Pendant les confinements, le CCAS de la Ville de Vannes, en lien avec les associations et les structures de quartier, a été pleinement mobilisé dans le soutien aux plus fragiles et aux familles en situation de précarité. La Municipalité a décidé d'agir en mettant en place rapidement un plan communal de lutte contre la pauvreté, en cohérence avec la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté établie par l'Etat. Notre objectif est de ne laisser personne au bord du chemin, même si les indicateurs que nous avons en notre possession, nous indiquent que Vannes reste relativement épargnée par les conséquences de la crise sanitaire, les données de l'observatoire social confirmant une baisse du chômage et de la demande de RSA (chapitre 1 du rapport). Nous restons bien entendu très attentifs à la situation des vannetais, dans un contexte d'inflation et de hausse des prix de l'énergie qui pourraient se traduire par des difficultés financières pour les particuliers en 2023.

Ce second rapport nous permet aujourd'hui d'avoir une vision globale de l'action menée (chapitre 2), en partenariat avec le Conseil Départemental, la CAF, les associations, et du cap fixé pour 2023. Vous trouverez l'ensemble des actions menées, du concret surtout, et dans plusieurs domaines sur lesquels la ville peut agir. Cette stratégie locale sera au cœur des futures assises des solidarités qui se tiendront en 2023. Elles permettront de mieux valoriser ce qui existe, identifier les nouveaux besoins et renforcer les coopérations entre les acteurs.

Continuons d'être plus que jamais à l'écoute des familles, des plus fragiles et des plus isolés, ceux qui traversent peut-être des moments difficiles, mais qui peuvent compter sur nous.

David ROBO,  
Maire de Vannes

# Introduction

Le Conseil Municipal réuni en décembre 2020, soucieux de la situation sociale des vannetais du fait de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid19, a voté un plan d'action relatif à la lutte contre la pauvreté, articulé autour de 5 champs d'intervention :

- Le soutien et l'accompagnement des familles ;
- L'accès à l'emploi ;
- La lutte contre les effets de la pauvreté ;
- La lutte contre l'isolement, à tout âge ;
- La prévention en matière de santé.

Un comité de suivi a été installé et est composé des membres suivants :

- Christine PENHOUET et Mohamed AZGAG, adjoints au Maire ;
- Karine SCHMID, conseillère municipale déléguée ;
- Sandrine BERTHIER et François RIOU, conseillers municipaux.

Le comité de suivi s'est réuni à 2 reprises, en mars et en août. Il s'est également réuni début 2023 pour partager le bilan de l'année 2022 et définir les orientations principales du plan d'action 2023.

## Chapitre 1 :

**L'observatoire social pour objectiver la situation ..... p. 6**

Restitution des indicateurs retenus par le comité de suivi

## Chapitre 2 :

**Retour sur le plan d'actions 2022 ..... p. 20**

Accompagner les familles ..... p. 22

Agir pour l'emploi ..... p. 28

Lutter contre les effets de la pauvreté ..... p. 35

Lutter contre l'isolement social à tout âge ..... p. 50

Agir en matière de prévention et de santé .....p. 52

## Chapitre 3 :

**Le plan d'action 2023 ..... p. 53**

**Glossaire..... p. 58**

**CHAPITRE 1** - L'OBSERVATOIRE SOCIAL  
OBJECTIVER LA SITUATION

Pour objectiver l'évolution de la situation sociale des vannetais, le plan d'action voté en décembre 2020 prévoyait l'élaboration d'un observatoire social dédié. En effet, au-delà du taux de pauvreté, il est important de s'appuyer sur des chiffres accessibles et dont l'évolution est régulière pour mesurer la réalité de la situation. Cet observatoire social s'appuie sur des chiffres liés à l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi, de certaines allocations de solidarité mais aussi des statistiques d'activités de nos services et des associations locales.

Les indicateurs retenus par le comité de suivi concernent donc la **population**, **l'activité des services** et l'activité **d'entraide alimentaire** et démarrent pour certains dès janvier 2019. Ces données sont présentées régulièrement au comité de suivi du plan pauvreté ; le rapport annuel présente les chiffres de l'année écoulée.

## Pour 2022 :

De manière générale, on voit que sur les 12 derniers mois, l'évolution du chômage est favorable et le nombre de ménages bénéficiaires du RSA également en légère baisse. Sur le plan de la santé, on note un meilleur accès à la CSS. La demande d'aide auprès du CCAS n'a pas particulièrement évolué. On note une augmentation significative du nombre d'assignations en résiliation de bail dans le parc social. Il faudra rester attentif à l'évolution de la situation en 2023.

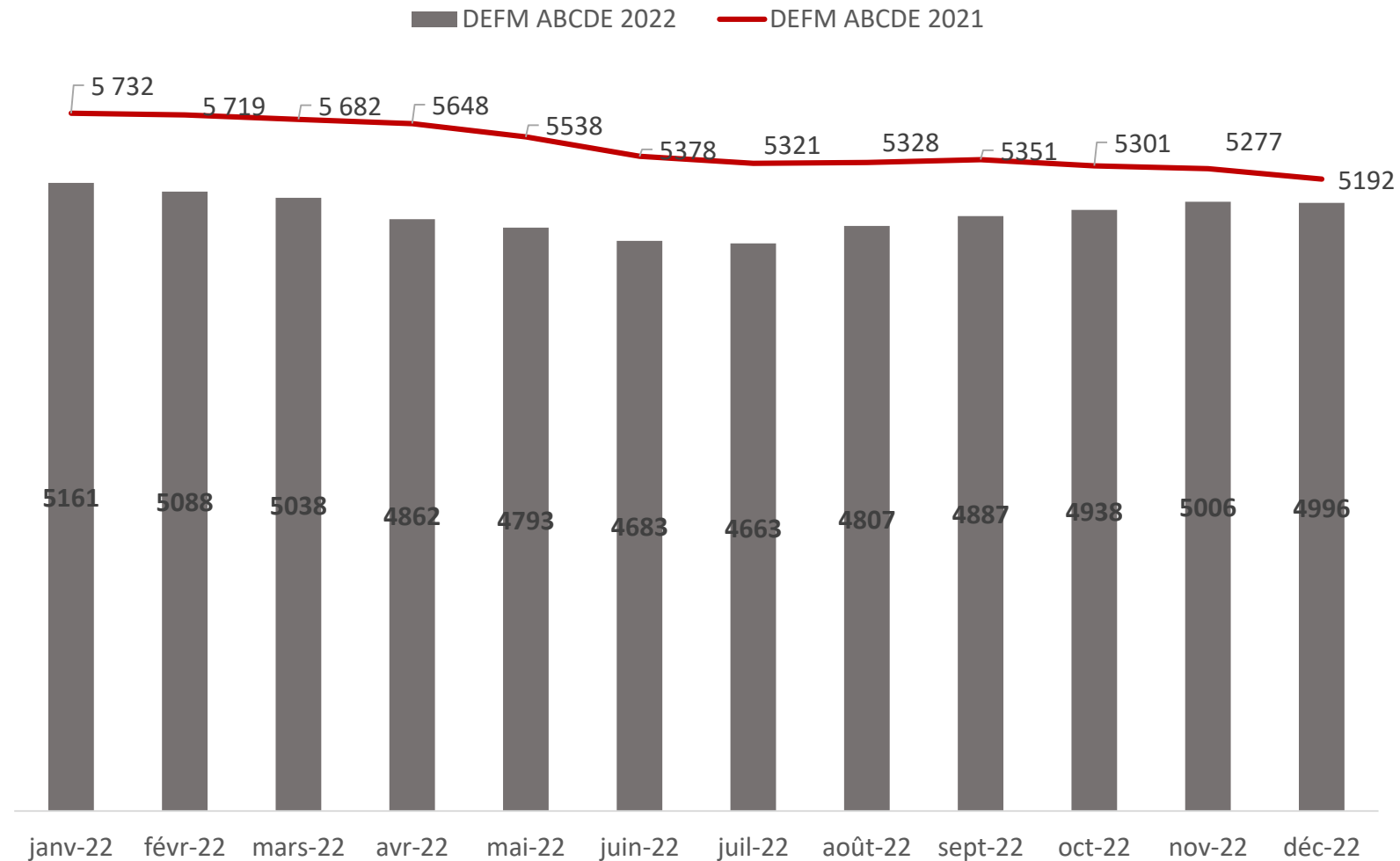
<b>OBSERVATOIRE SOCIAL</b>
INDICATEURS LIES A LA POPULATION
<b>Nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois</b> <i>Proportion de demandeurs en catégorie A</i> <i>Profil des demandeurs d'emploi (âges)</i> <b>Nombre de ménages bénéficiaires du RSA</b> <b>Nombre de ménages bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire</b>
INDICATEURS D'ACTIVITE DES SERVICES
<b>Nombre d'accueils service action sociale du CCAS</b> <b>Nombre de demandes de domiciliations</b> <b>Nombre de demandes Epicerie Solidaire</b>
INDICATEURS D'ACTIVITE DES ASSOCIATIONS
<b>Nombre de repas servis Restos du Cœur</b>
INDICATEURS DE LOGEMENT
<b>Evolution des commandements de payer des loyers</b> <b>Evolution des assignations</b>

**Depuis 2020, le nombre de vannetais inscrits à Pôle Emploi est en baisse constante.**

**Toutes catégories confondues, on note une baisse du nombre de demandeurs d'emplois.**

**Ils étaient 5 732 au 1<sup>er</sup> janvier 2021 et 4 996 au 31 décembre 2022, soit 736 demandeurs d'emploi de moins (-13%).**

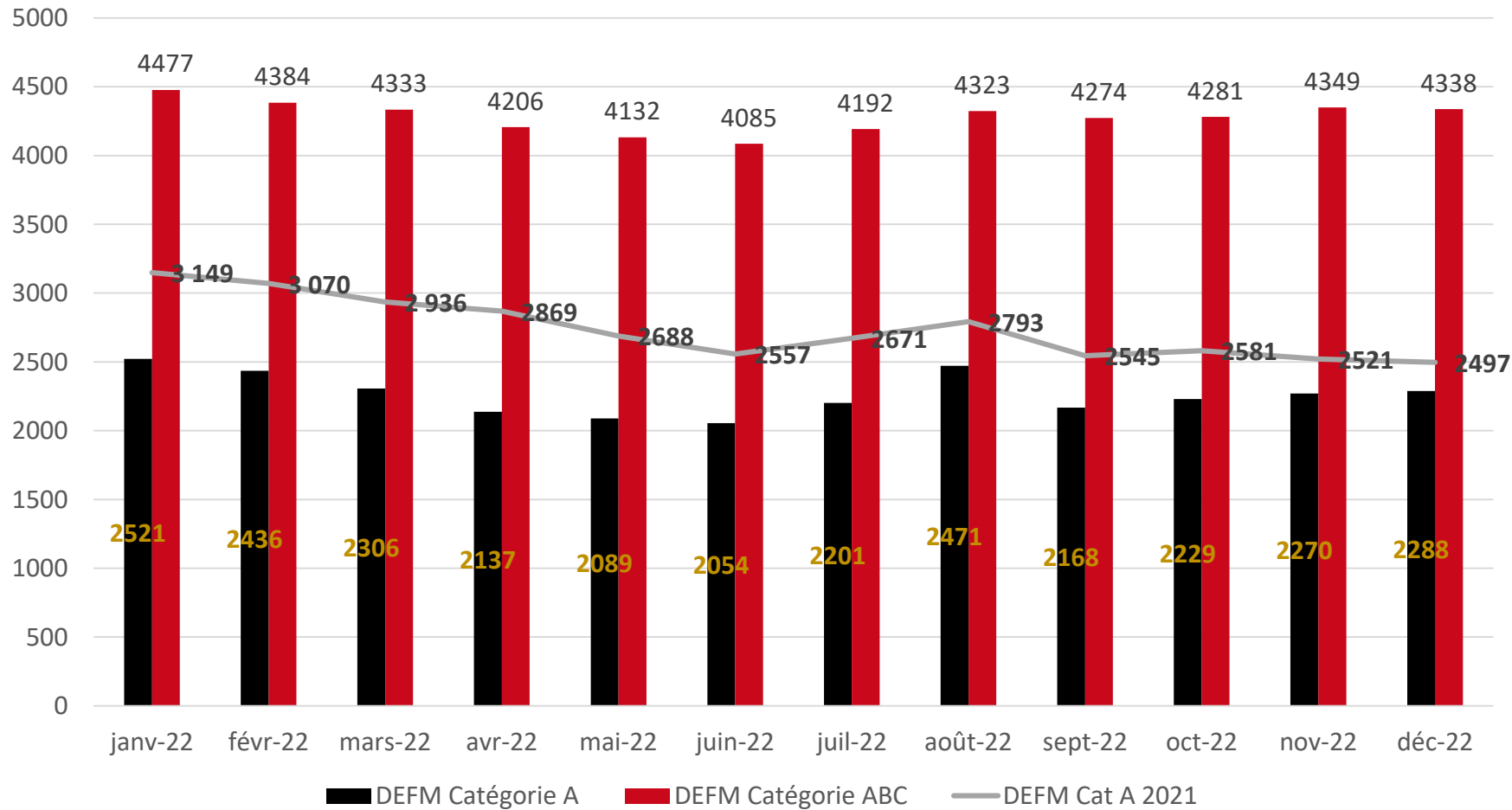
## Evolution du nombre de demandeurs d'emploi (cat. ABCDE)





# Quelques indicateurs de Population ...

## Evolution du nombre de DEFM A et ABC 2022

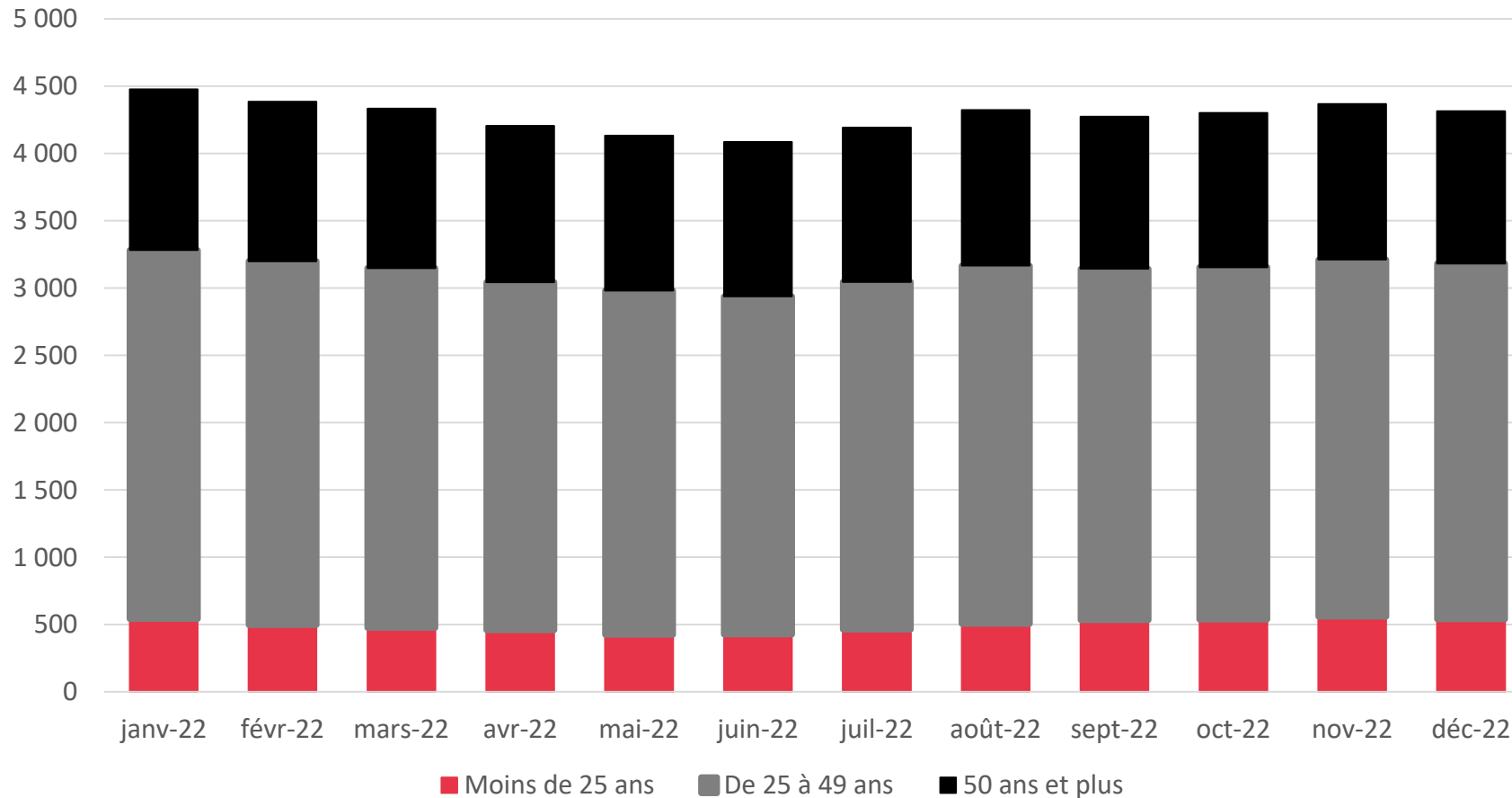


Evolution de décembre 2021  
à décembre 2022

**DEFM A : - 8,4%**

**DEFM ABC : - 4,0%**

## Âge des DEFM ABC - 2022

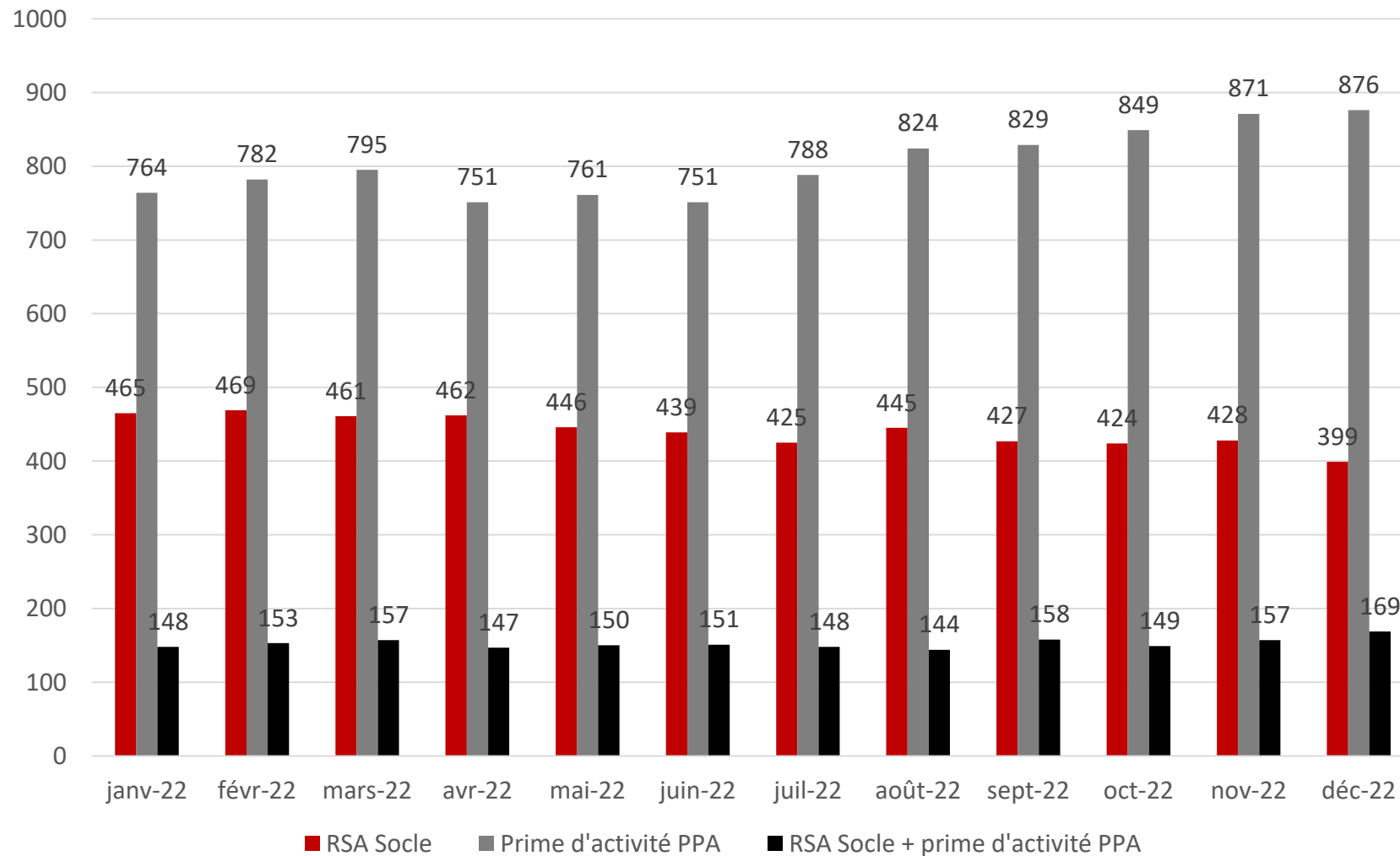


### Evolution de décembre 2021 à décembre 2022

**DEFM ABC – 25 ANS : - 2,4%**  
**DEFM ABC 25 - 49 ANS : -4,6%**  
**DEFM ABC + 50 ANS : -8,4%**

# Quelques indicateurs de Population ...

## DEFM ABC Bénéficiaires du RSA et/ou PPA 2022



**Evolution de décembre 2021 à décembre 2022**

**RSA Socle : -17,2%**

**Prime d'activité PPA : +10,9%**

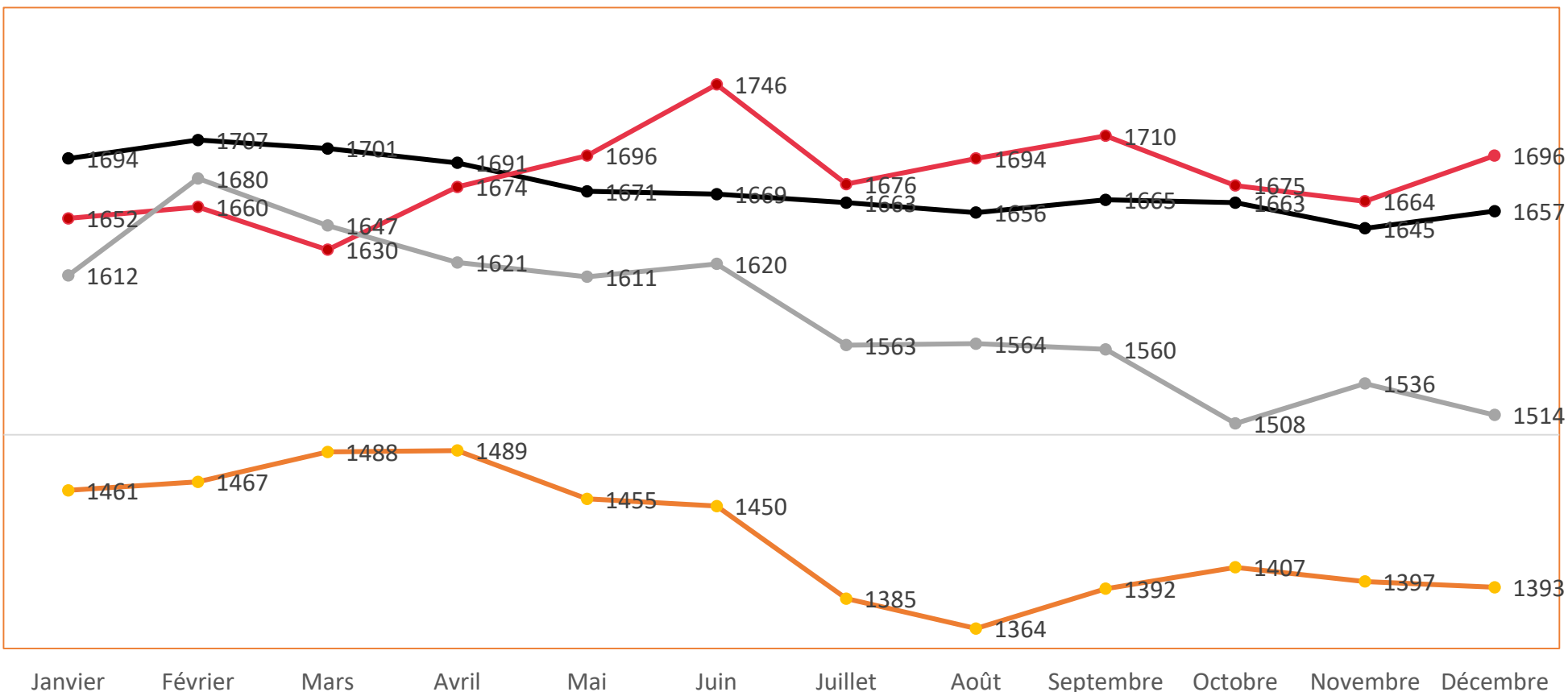
**RSA Socle + PPA : +7,0%**

# Quelques indicateurs de Population ...

Depuis 2019 (période pré-Covid), le nombre de ménages bénéficiaires du RSA a diminué de 15%.

Evolution du nombre de foyers bénéficiaires du RSA à Vannes

● 2019 ● 2020 ● 2021 ● 2022



Moyennes annuelles  
Foyers bénéficiaires du  
RSA

2018 : 1718

**2019 : 1674**

**2020 : 1681**

2021 : 1586

**2022 : 1429**

Moyennes annuelles  
Individus bénéficiaires  
du RSA

2018 : 1980

**2019 : 1929**

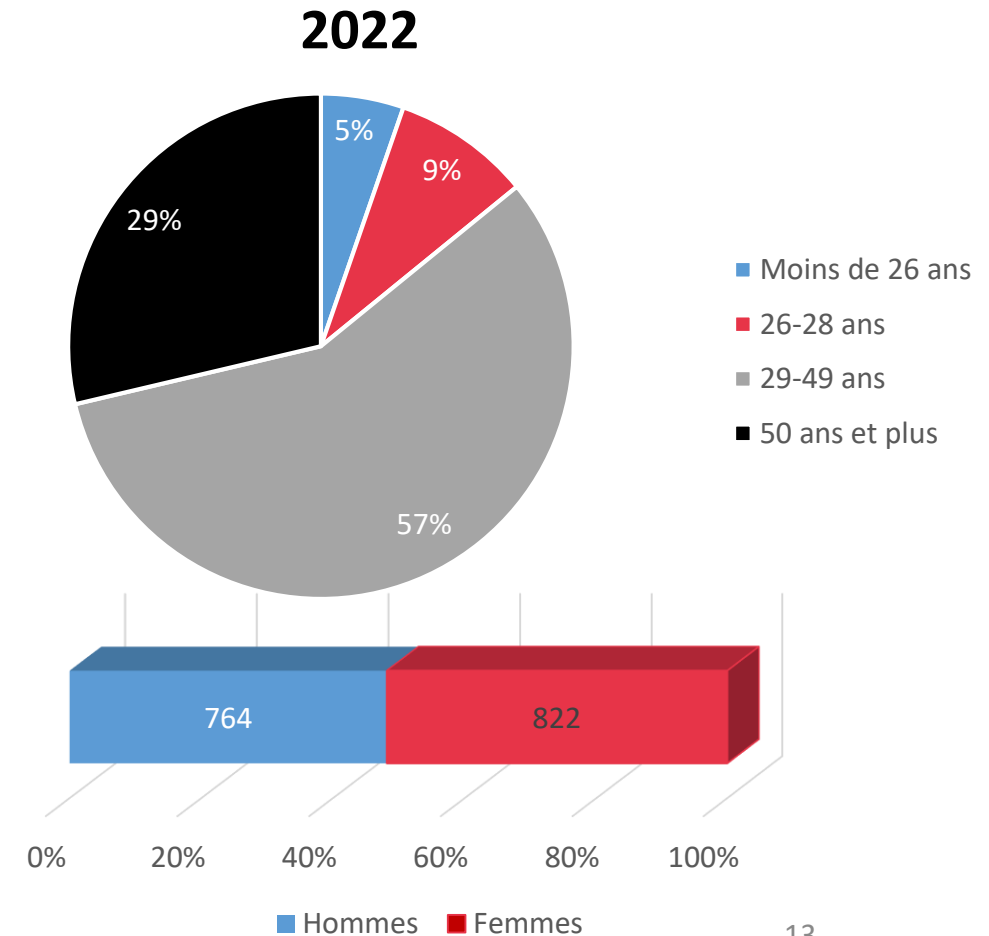
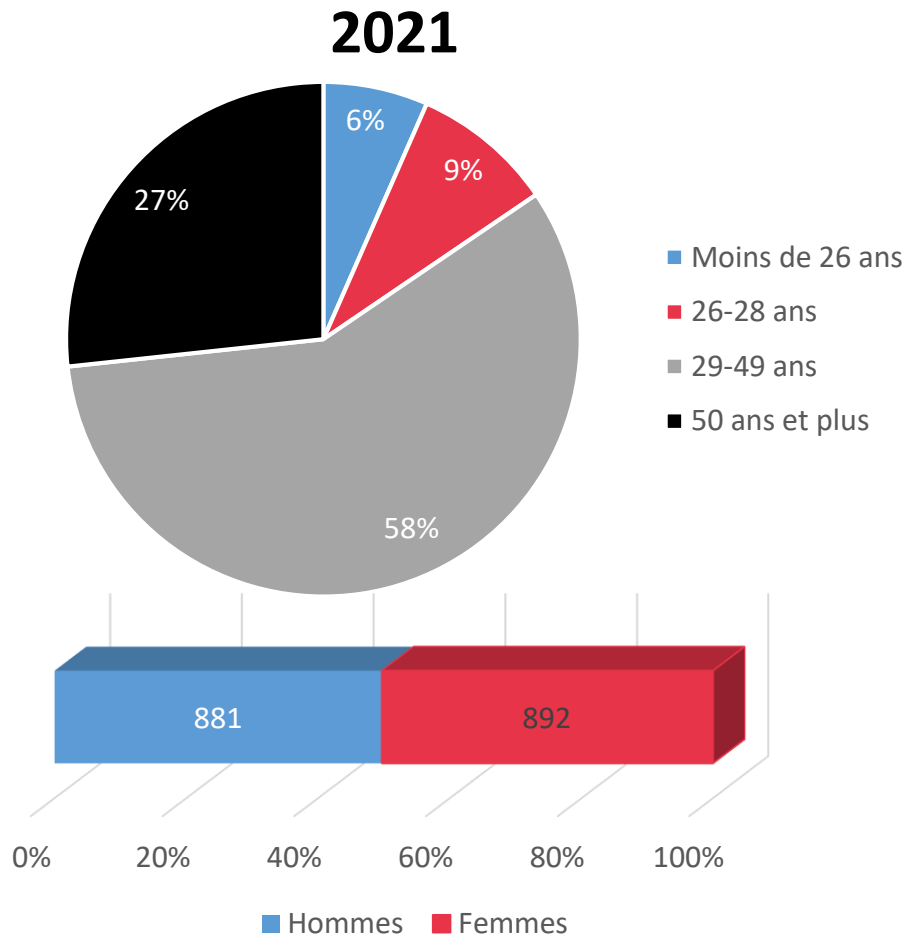
**2020 : 1928**

2021 : 1773

**2022 : 1585**

# Quelques indicateurs de Population ...

La répartition des bénéficiaires du RSA par âge et par sexe est sensiblement la même d'une année à l'autre.



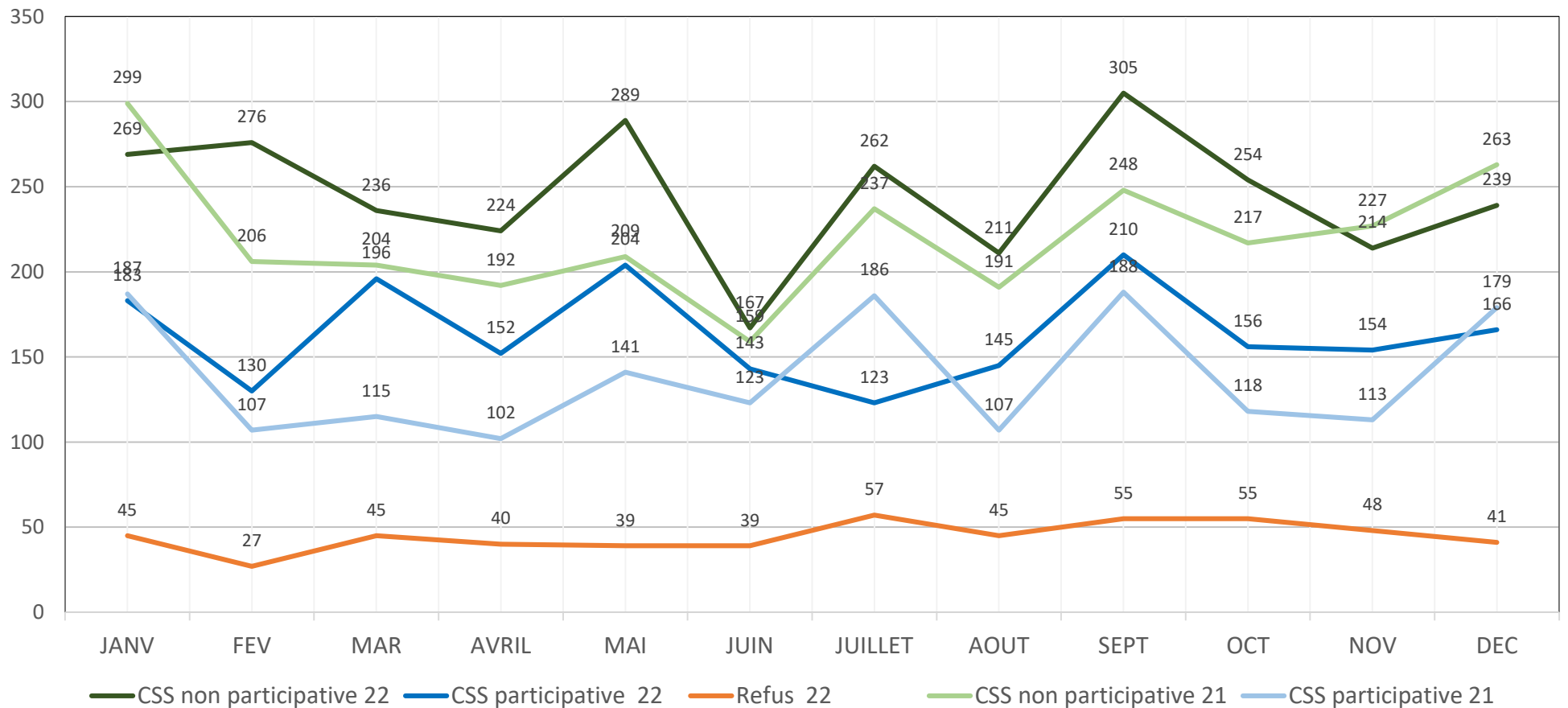
Source : DGS -Service Audit et Appui aux Politiques Publiques

# Quelques indicateurs de Population ...

**On observe une augmentation du nombre de CSS non participative et participative en 2022 en comparaison de 2021.**

**Les chiffres du RSA n'ayant pas augmenté, on peut penser que cette augmentation est liée à une meilleure information et un meilleur accès aux droits.**

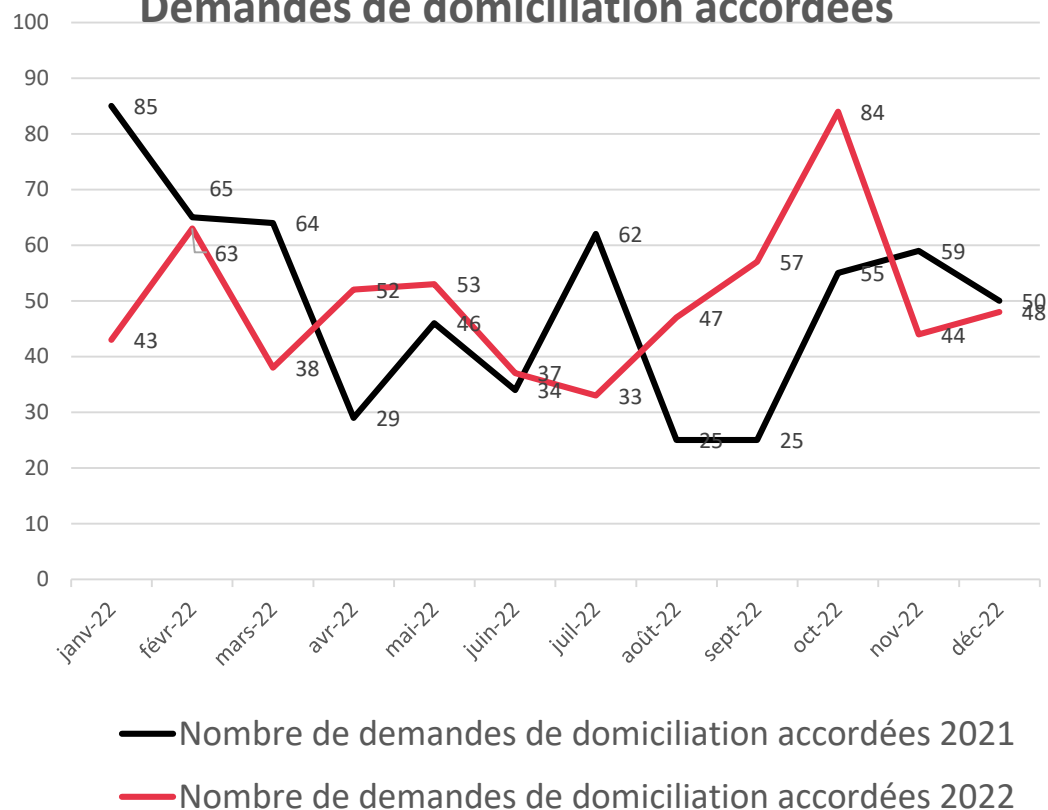
### Evolution du nombre de dossiers Complémentaire Santé Solidaire (CSS) traités Vannes - 2022



# Quelques indicateurs de Services ...

## Activité du Service Action Sociale et Insertion – 2021/2022

### Demandes de domiciliation accordées

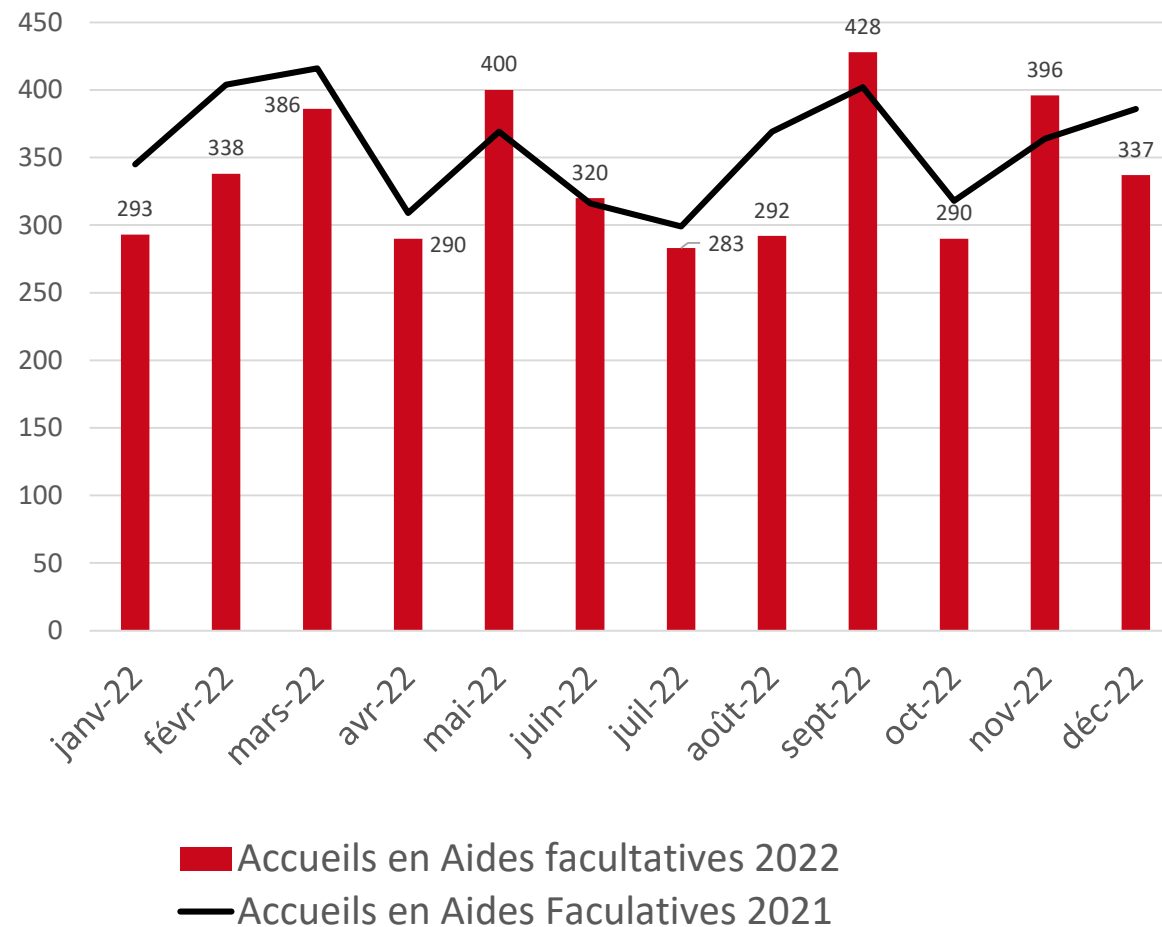


- 452 personnes domiciliées au 31/12
- 1 151 personnes sur l'année dont 111 sont des jeunes de - 25 ans soit **9,6% des domiciliations (7% en 2021)**.

Source : Service Action Sociale et Insertion CCAS Vannes

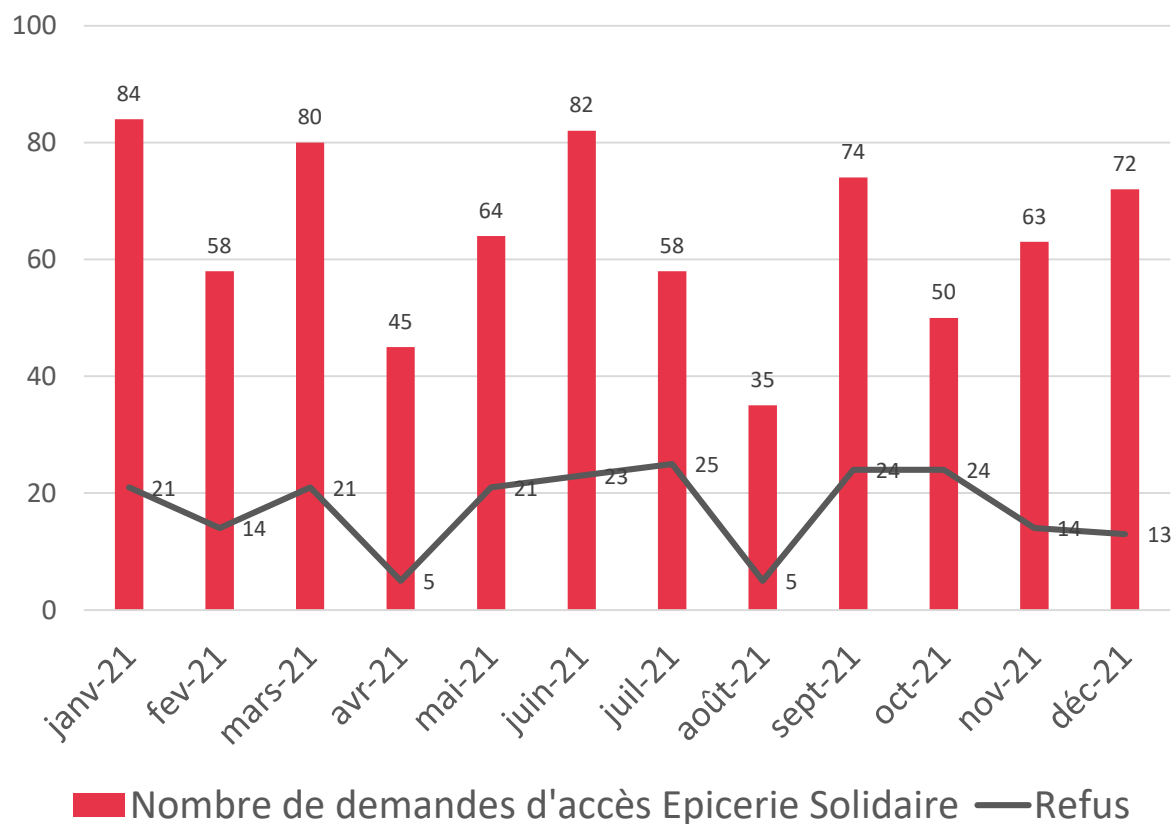
## Activité du Service Action Sociale et Insertion – 2021/2022

### Accueils en Aides facultatives

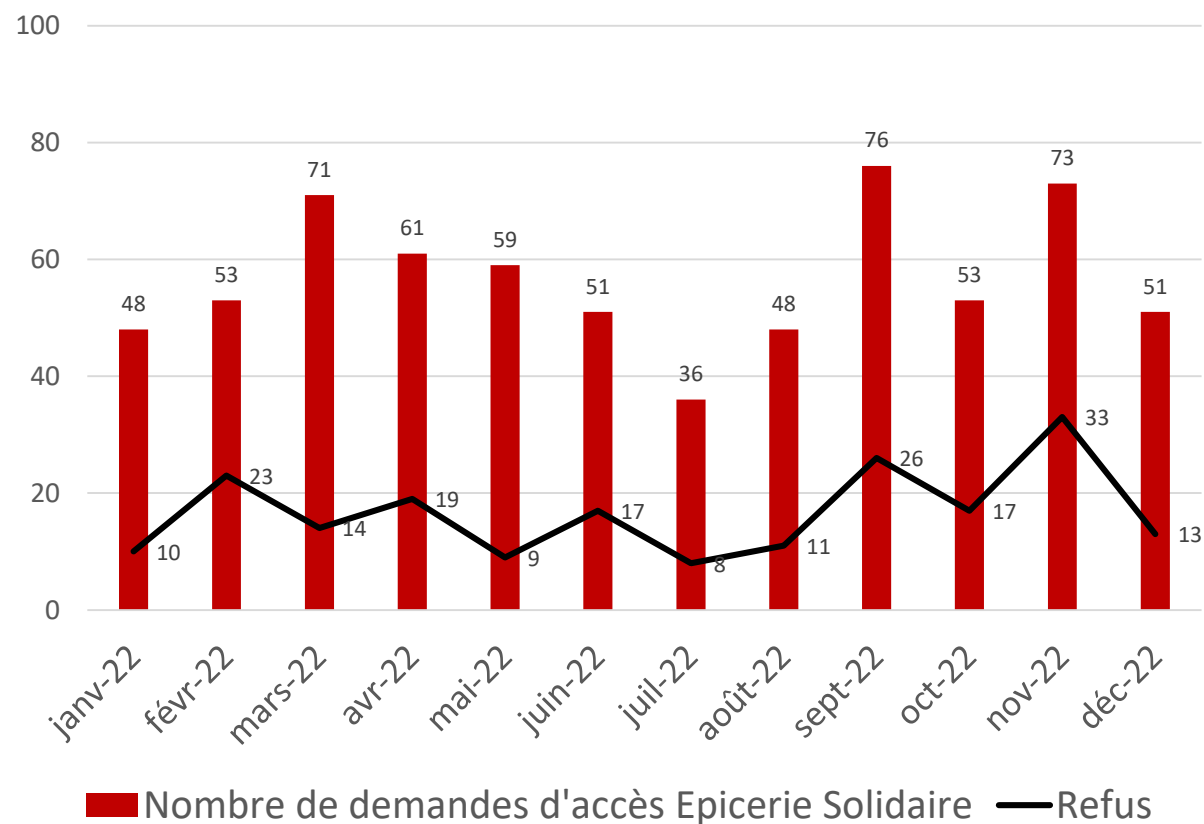


# Quelques indicateurs de Services ...

## Activité du Service Action Sociale et Insertion Demandes d'accès à l'Épicerie Solidaire 2021



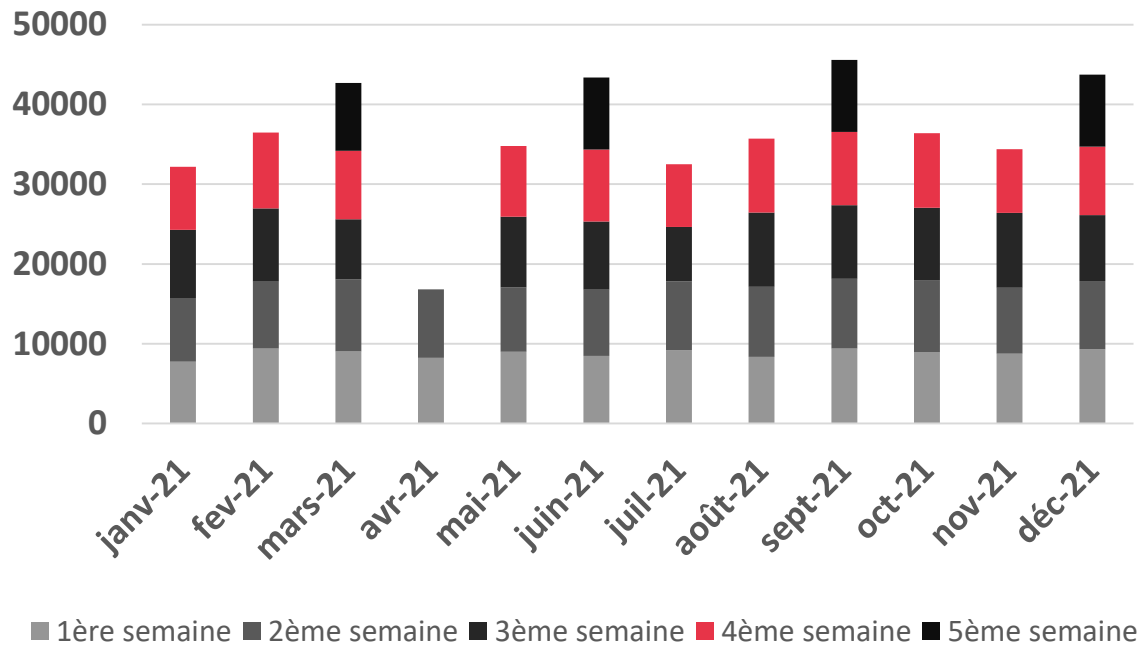
## Activité du Service Action Sociale et Insertion Demandes d'accès à l'Épicerie Solidaire 2022



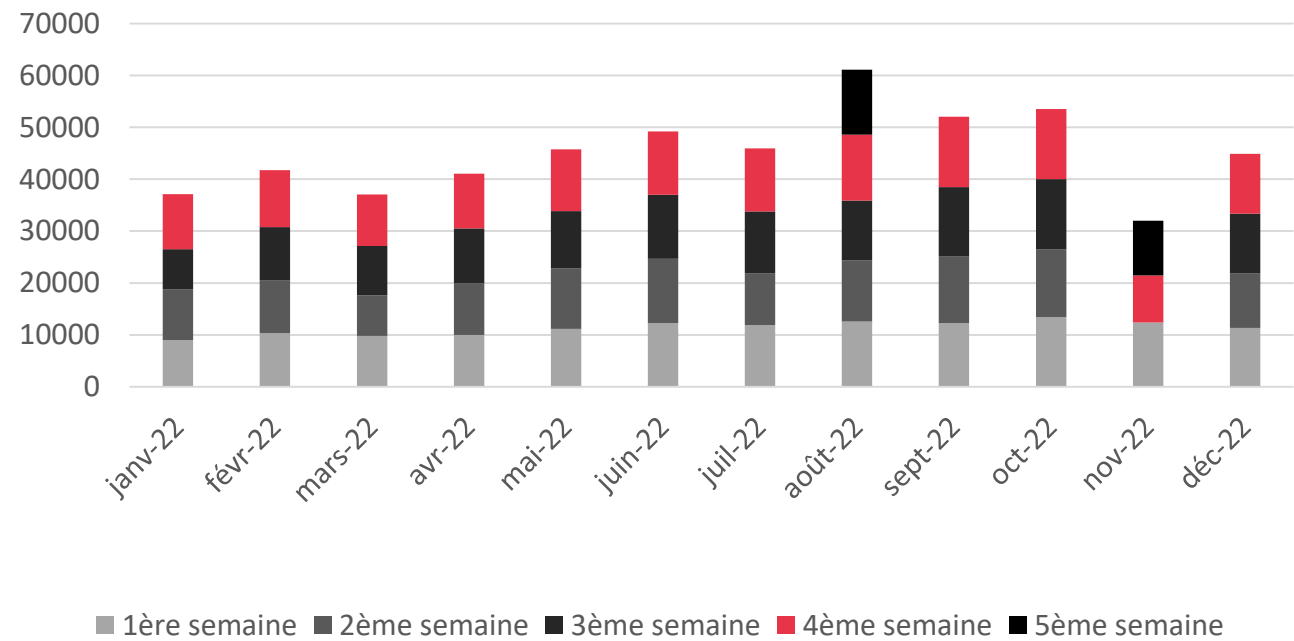


# Quelques indicateurs sur l'Activité Associative ...

## Nombre de repas servis par les Restos du cœur de Vannes - 2021



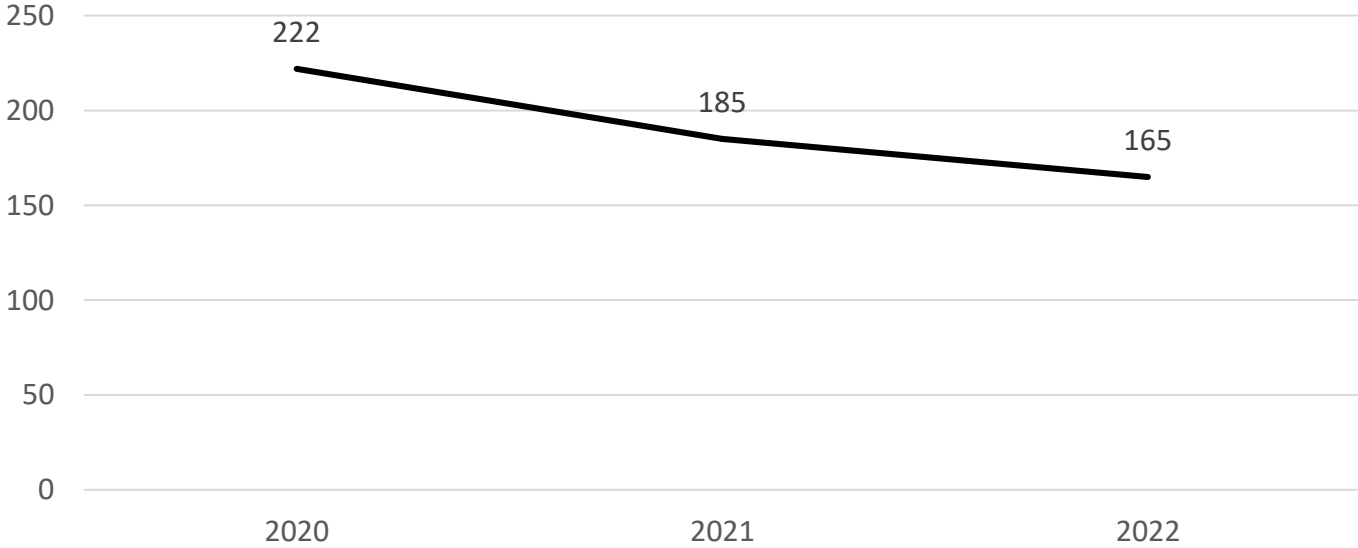
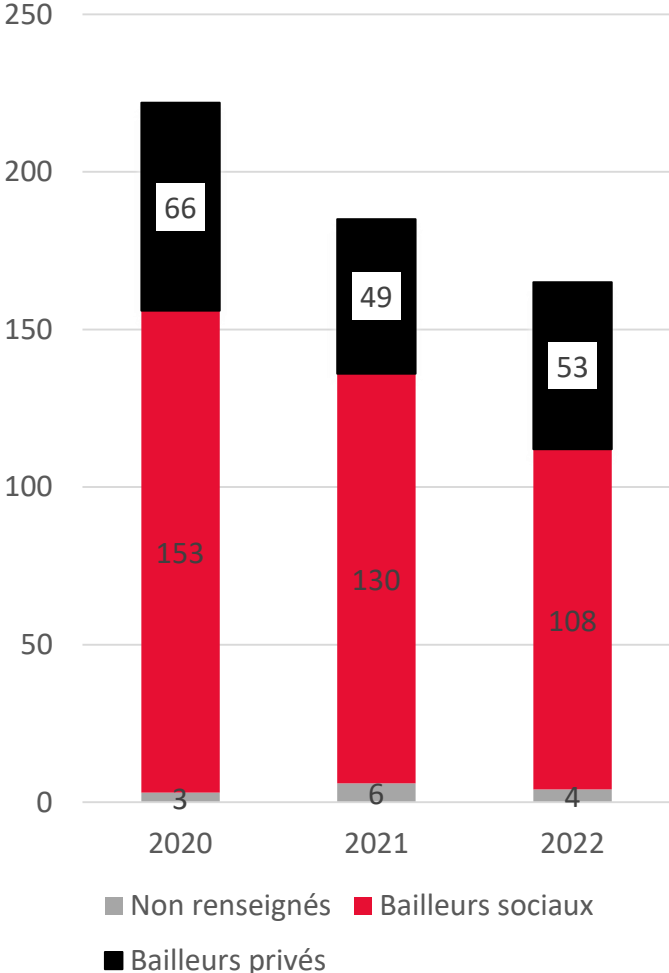
## Nombre de repas servis par les Restos du cœur de Vannes - 2022



Source : Données restos du cœur 56 – 2021/2022

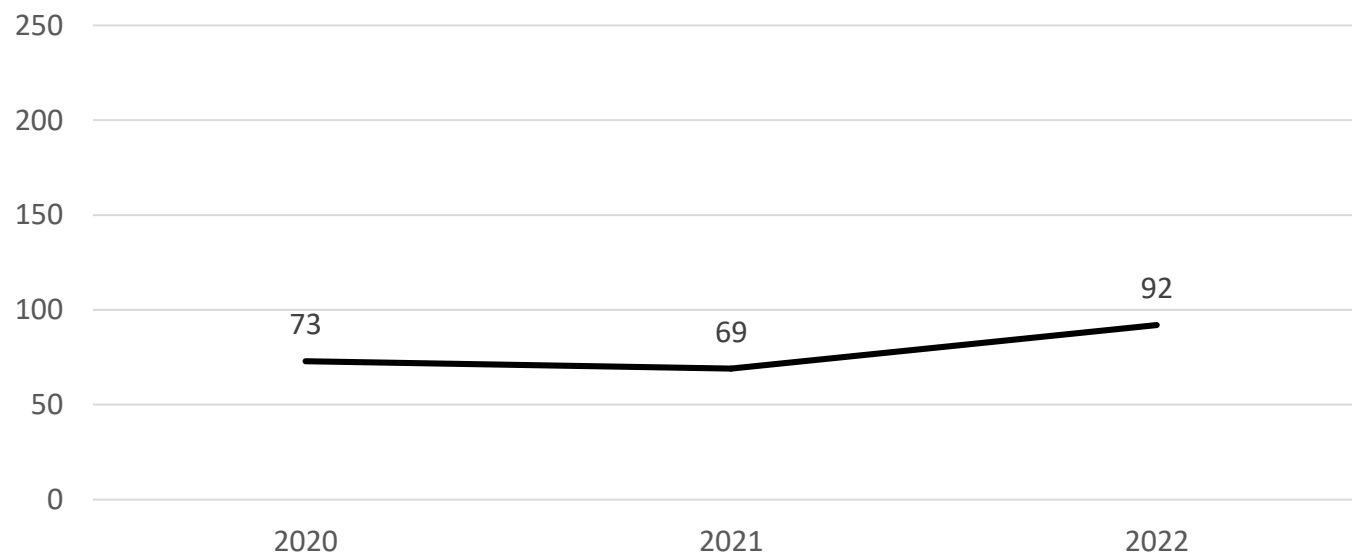
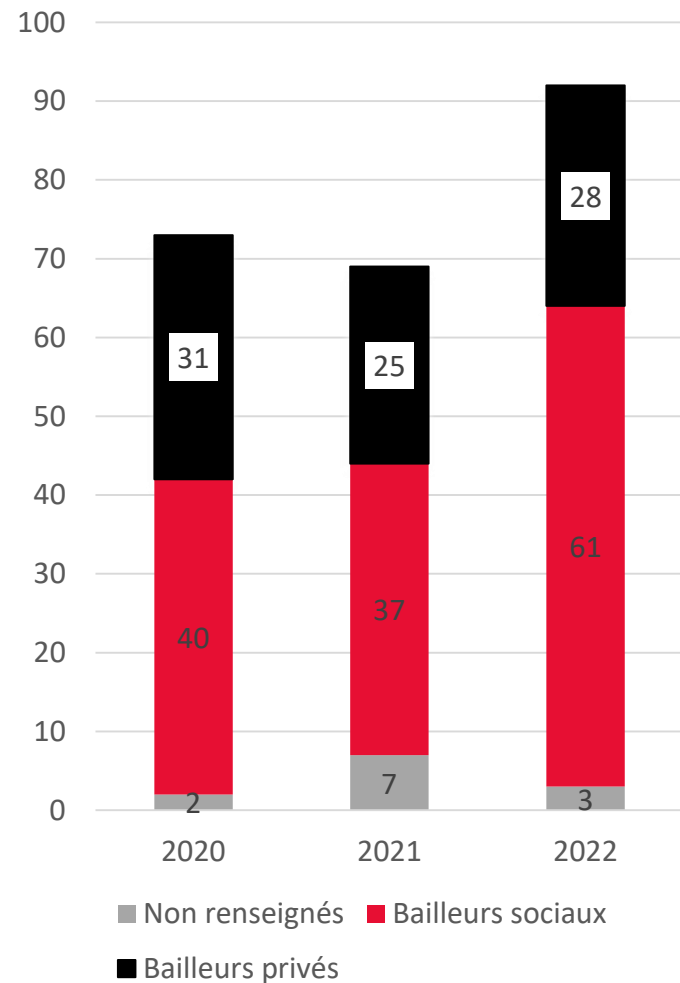


### Evolution des commandements de payer à Vannes depuis 2020 : - 25% depuis 2020



Source : Données ADIL56

## Evolution des assignations en résiliation de bail à Vannes depuis 2020 : + 26 % depuis 2020



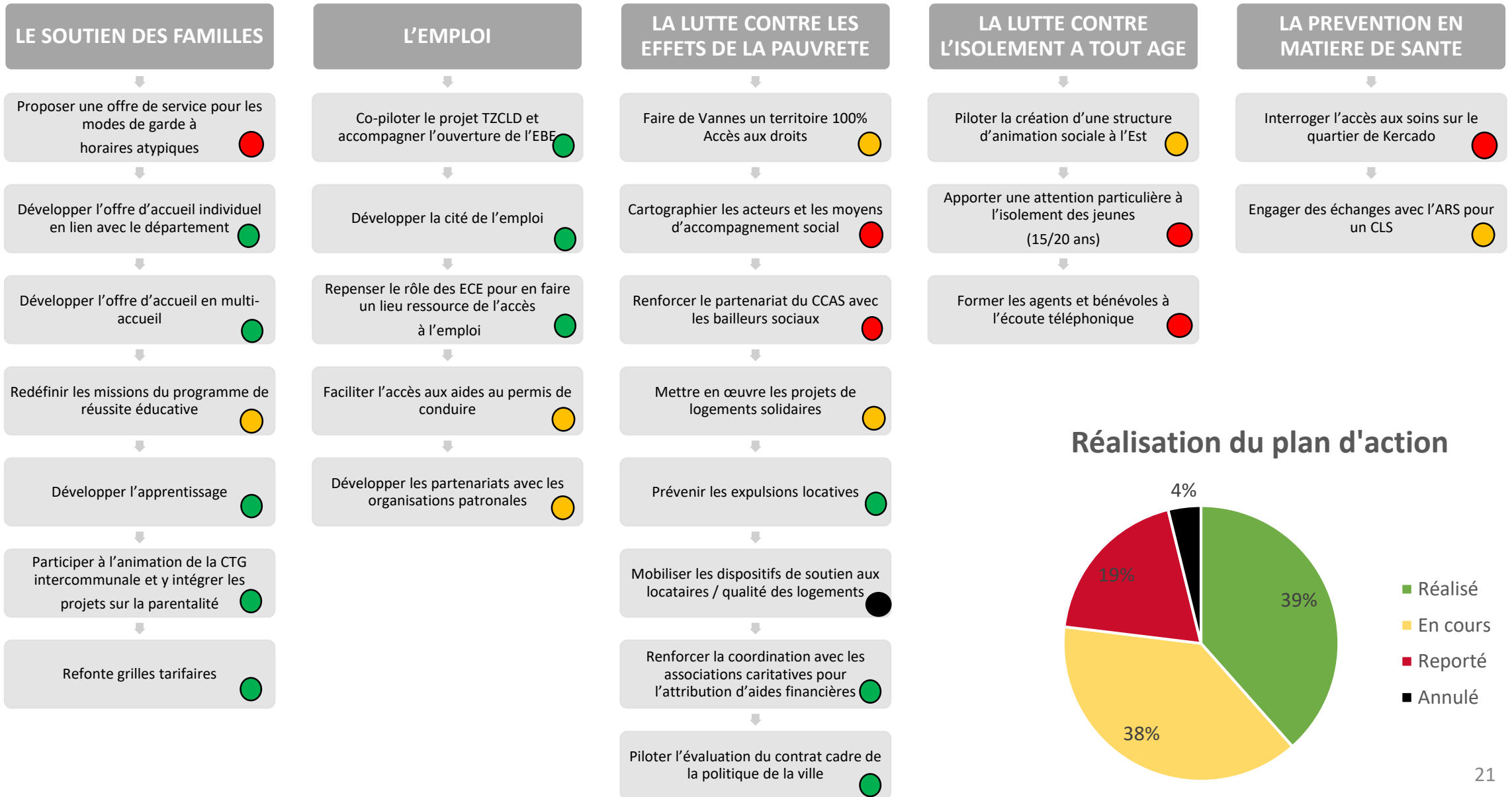
Source : Données ADIL56

## **CHAPITRE 2**

### RETOUR SUR LE PLAN D' ACTIONS 2022

Etat des réalisations à partir du programme initial

# Le plan d'actions 2022 – 77% du plan réalisé ou en cours



# 1. Accompagner les familles – synthèse des actions

ENFANCE	ACTIONS	PILOTE	CALENDRIER
Accès à une alimentation équilibrée	Refonte des grilles tarifaires	Conseil de gestion	Réalisé – Fiche action N°1
Encourager la réussite scolaire	Redéfinir les missions du Programme de Réussite Educative (PRE)	DSU	En cours – Fiche action N°2
JEUNES	ACTIONS	PILOTE	CALENDRIER
Accompagner l'accès au 1 <sup>er</sup> emploi	Développer l'apprentissage	DRH	Réalisé – Fiche action N°3
PARENTS	ACTIONS	PILOTE	CALENDRIER
Adapter les modes de garde aux besoins des parents	Proposer une offre de service pour les modes de garde à horaire atypique : ce projet est plus particulièrement piloté par l'association Gepetto et l'année 2022 n'a pas permis à l'association de faire évoluer son offre de service pour les horaires atypiques. Cette action sera donc réinscrite au plan 2023.	DEE	Reporté – 2023
	Développer l'offre d'accueil collectif en multi-accueil	DEE	Réalisé – Fiche action N°4
Créer un lieu ressource pour aborder les questions autour de la parentalité	Participer à l'animation de la CTG à l'échelle intercommunale et y intégrer les projets sur la parentalité	DEE	En cours – Fiche action N°5

Diagnostic, contexte et enjeux de l'action	<p>La Ville de Vannes propose pour tous ses services une tarification sociale, c'est-à-dire une grille de tarifs adossée à une grille de quotients familiaux. La grille s'étend de H (tarif le plus bas) à A (tarif le plus élevé).</p> <p>Pour 1€ de revenus en plus impliquant un changement de tranche de QF, la hausse du tarif s'élève à 87€ (passage du tarif G à F) et 88€ (E à F) pour une année complète et pour 1 seul enfant à la restauration scolaire.</p>
Objectifs visés	Favoriser l'accès des enfants issus de classes populaires (quotients de E à H) à une alimentation équilibrée en rendant la tarification de nos services davantage progressive
Mise en œuvre de l'action : étapes et contenu	<p>Les tarifs comprennent désormais une part proportionnelle au QF, ce qui permet d'éliminer les effets de seuils.</p> <p>1 famille monoparentale avec 2 enfants vivant sur 1 smic connaîtra une baisse du prix de la restauration scolaire de 107€ sur 1 an. Une famille E de 2 enfants peut connaître une baisse des tarifs allant jusqu'à 177€.</p>
Public Concerné	Enfants de l'école publique issus des classes populaires
Calendrier	La mise en œuvre de la mesure a débuté le 1 <sup>er</sup> septembre 2022.
Lieu de l'action	Ecoles publiques (primaires et maternelles)
Budget prévisionnel	Le manque à gagner pour la ville est de l'ordre de 15k€ sur les seules classes populaires.

INDICATEURS DE SUIVI	
Nombre de personnes inscrites	Environ 650 élèves issus des classes populaires pour environ 90 000 repas
Nombre de participants	
Autres indicateurs à établir en fonction de l'action	
EVALUATION	
Points Forts	A compléter à la fin de l'année scolaire 2022 / 2023
Points à améliorer	
Perspectives / renouvellement	

Diagnostic, contexte et enjeux de l'action	La Réussite Educative est une démarche de prévention primaire qui a pour objectif de répondre aux fragilités de certains enfants dans les domaines de l'accès aux savoirs, l'accès aux droits, à la santé, aux loisirs... Elle requiert une approche globale de l'enfant ou du jeune qui se fonde sur un projet éducatif partagé. Dans le cadre de ce programme, après accord et concertation des parents de l'enfant, il est proposé à chaque enfant un parcours personnalisé afin de le soutenir dans sa confiance en lui, son estime de soi, son ouverture aux autres, son goût de l'école... Porté par la Ville de Vannes et le CCAS dans sa dimension d'individualisation depuis avril 2010, après plus de 12 ans de fonctionnement, la Ville a souhaité interroger les institutions et professionnels partenaires de terrain de cette démarche de prévention afin le cas échéant d'en améliorer le fonctionnement.
Objectifs visés	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagner les enfants et jeunes âgés de 2 à 16 ans qui présentent des signes de fragilité (scolaire, sociale, sanitaire), voire leurs familles.</li> <li>Bâtir un projet éducatif individuel global favorisant la réussite des publics définis par la loi.</li> <li>Amplifier, pour les publics visés, les actions partenariales menées sur les temps péri et extrascolaires et confronter leur nécessaire articulation à celles menées sur le temps scolaire.</li> </ul>
Mise en œuvre de l'action : étapes et contenu	Concernant l'évaluation du fonctionnement du PRE : <ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre de groupes de travail dans le cadre de l'évaluation du Contrat de Ville de Vannes ;</li> <li>Enquête réalisée auprès d'une cinquantaine de professionnels de terrain</li> <li>Réactivation d'un comité de pilotage</li> </ul>
Partenariat	Institutions et partenaires de terrain des champs scolaire, social, de la santé, du sport, de la culture et du socio-culturel
Public Concerné	Enfants et jeunes de 2 à 16 ans et leurs familles, prioritairement issus des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville.
Lieu de l'action	Vannes, prioritairement au sein des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville de Ménimur et Kercado
Budget prévisionnel	En 2022 : 198 000 €

<b>INDICATEURS DE SUIVI</b>	
Nombre de personnes inscrites	185 en 2022
<b>EVALUATION</b>	
Points Forts	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un dispositif qui favorise l'adhésion de certaines familles éloignées des autres institutions (école, service social de secteur...)</li> <li>Le repérage précoce et la mise en œuvre d'une démarche de prévention primaire à destination d'enfants et/ou de familles fragiles ou fragilisés dans leur parcours éducatif</li> <li>Un dispositif connu et reconnu des acteurs scolaires, sociaux, sanitaires et socioculturels des QPV en situation d'accompagnement des publics âgés de 2 à 11 ans</li> </ul>
Points à améliorer	<ul style="list-style-type: none"> <li>Clarifier les territoires d'intervention, voire redéfinir des publics prioritaires en lien avec les partenaires institutionnels (Préfecture, EN, DDEC, CD 56, CAF 56 notamment)</li> <li>Renforcer la communication sur le PRE au-delà des acteurs de terrain déjà parties-prenantes</li> <li>Ré impulser le travail avec les acteurs du second degré et notamment les professionnels des collèges</li> </ul>
Perspectives / renouvellement	<ul style="list-style-type: none"> <li>La nécessité de stabiliser collectivement le public cible auquel s'adresse le PRE de Vannes : tranche d'âge, secteurs d'intervention.</li> <li>Renforcer l'articulation partenariale au niveau des entrées, des sorties du dispositif mais également les relais vers le droit commun.</li> <li>Ré impulser une démarche de pilotage pluri partenarial de la démarche Réussite Educative plus régulière en retravaillant l'articulation comité de pilotage/comité technique /équipe pluridisciplinaire.</li> </ul>



Diagnostic, contexte et enjeux de l'action	Participer à la formation professionnelle des jeunes sur le territoire Anticiper nos besoins de recrutement sur les secteurs en tension ou avec un fort turn over S'intégrer dans la dynamique nationale enclenchée avec la mise en place d'un financement partagé de l'apprentissage
Objectifs visés	Recruter des apprentis dans les services en tension, susciter des vocations.
Mise en œuvre de l'action : étapes et contenu	Etape 1 : recensement des besoins des services Etape 2 : contact avec les écoles, publications d'annonces, pré recensement auprès du CNFPT Etape 3 : entretiens de recrutement Etape 4 : contractualisation avec le CFA et demande de financement au CNFPT
Partenariat	Ecoles et CFA CNFPT
Public Concerné	Etudiants en recherche de contrats d'apprentissage
Calendrier	Avril 2022 : recensement besoins, inscriptions sur site CNFPT Mai/juin 2022 : contacts avec écoles, entretiens de recrutement Juin/septembre 2022 : contractualisation, demandes de financement au CNFPT, embauche des apprentis.
Lieu de l'action	Ville de Vannes et sites des écoles (variés)
Budget 2022	Ville : Salaires : 33 000 € - Formations : 20 000 € (charge ville) CCAS : Salaires : 5 500 € - Formations : 2 000 € (charge CCAS)

INDICATEURS DE SUIVI	
Nombre de personnes inscrites	14 demandes d'apprentissage (12 à la Ville, 2 au CCAS)
Nombre de participants	8 apprentis recrutés (7 à la Ville, 1 au CCAS)
Autres indicateurs à établir en fonction de l'action	
EVALUATION	
Points Forts	Augmentation du nombre d'apprentis recrutés
Points à améliorer	Recensement à faire plus en amont pour avoir plus de candidats
Perspectives / renouvellement	Nouvelle campagne de recensement au 1 <sup>er</sup> trimestre 2023, pour le recrutement de nouveaux apprentis, dans les secteurs ou nous n'avons pas trouvé de candidats en 2022, ou dans d'autres services qui ont exprimé des besoins.

Diagnostic, contexte et enjeux de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Beaucoup de demandes en multi accueil et peu de places à proposer.</li> <li>- Adapter l'offre de service au besoin de la population.</li> <li>- Augmenter la capacité d'accueil dans les structures quand c'est possible + augmenter le nombre de places louées auprès de nos partenaires.</li> </ul>	<b>INDICATEURS DE SUIVI</b>	
Objectifs visés	Développer l'accueil collectif pour permettre aux parents de reprendre leur activité professionnelle.	Nombre de personnes inscrites	23 familles vannetaises.
Mise en œuvre de l'action : étapes et contenu	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plan REBOND renouvelé par la CAF</li> <li>- Augmentation des capacités d'accueil à Tohannic en cours d'étude</li> <li>- Location de 10 places auprès du P'tit Club à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022 et de 3 places à NA Crèches en mars 2023.</li> </ul>	Nombre de participants	Enfants âgés de 2 ans et demi à 3 ans (6 ans pour les enfants en situation de handicap).
Partenariat	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CAF</li> <li>- Conseil départemental du Morbihan.</li> </ul>	Autres indicateurs à établir en fonction de l'action	Acceptation des places par les familles Baisse du nombre de familles en attente d'une place en accueil collectif Reprise du travail par les mères de famille
Public Concerné	Familles vannetaises avec enfants âgés de 2 mois et demi à 3 ans (jusqu'à 6 ans pour les enfants en situation de handicap).	<b>EVALUATION</b>	
Calendrier	Septembre 2022 et année 2023.	Points Forts	Proposition concrète faite aux familles d'un mode de garde.
Lieu de l'action	Multi accueil de Tohannic, Le P'tit club à Laroiseau et NA Crèches.	Points à améliorer	Durée d'étude et de mise en œuvre des projets
Budget prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 097 000 € pour TOHANNIC (estimation)</li> <li>- 73 000 € pour Le P'tit Club,</li> <li>- 21 900 € pour NA Crèches.</li> </ul>	Perspectives / renouvellement	Conventionnements renouvelés chaque année si satisfaction des parties.

Diagnostic, contexte et enjeux de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La parentalité est un enjeu fort partagé par les partenaires du territoire.</li> <li>- La CAF veut que les Conventions Territoriales Globales (CTG) se concluent au niveau intercommunal</li> <li>- GMVa a validé sa CTG le 23 septembre 2021.</li> </ul>
Objectifs visés	Partager le diagnostic et proposer des actions à l'échelle du territoire intercommunal sous l'impulsion et avec l'accompagnement de GMVa et de la CAF.
Mise en œuvre de l'action : étapes et contenu	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Juin 2022 : présentation de la démarche par GMVa aux représentants des communes</li> <li>- Recensement des problématiques à étudier avec les communes, la parentalité étant l'une d'entre elles.</li> <li>- Groupes de travail à compter de septembre 2022.</li> </ul>
Partenariat	<ul style="list-style-type: none"> <li>-GMVa</li> <li>- CAF</li> </ul>
Public Concerné	Les parents domiciliés sur le territoire de GMVa.
Calendrier	La CTG est signée pour 4 ans soit jusqu'en 2024.
Lieu de l'action	Territoire de GMVa
Budget prévisionnel	Non encore défini.

<b>INDICATEURS DE SUIVI</b>	
Nombre de personnes inscrites	25 communes de GMVa
Nombre de participants	Parents habitant le territoire de GMVa.
Autres indicateurs à établir en fonction de l'action	Nombre d'actions menées autour de la parentalité. Nombre de parents ayant participé aux actions proposées
<b>EVALUATION</b>	
Points Forts	Réflexion à l'échelle du territoire et non plus de la commune Possibilité de se regrouper en fonction des problématiques identifiées comme communes à plusieurs villes
Points à améliorer	L'efficience d'une démarche projets avec 25 communes
Perspectives / renouvellement	CTG 2024- 2028

## 2. Agir pour l'emploi – synthèse des actions

	ACTIONS	PILOTE	CALENDRIER
<b>Faciliter l'accès à l'emploi</b>	<b>Co-piloter le projet TZCLD</b> et accompagner l'ouverture de l'EBE	DSU	Réalisé – <b>Fiche action N°6</b>
	<b>Repenser le rôle des Espaces Conseils Emplois</b> en tant que lieu ressource de l'accès à l'emploi	DSU	Réalisé – <b>Fiche action N°7</b>
	<b>Piloter la mise en œuvre de la Cité de l'emploi</b>	DSU	Réalisé – <b>Fiche action N°8</b>
	<b>Faciliter l'accès aux aides au permis de conduire</b> en assurant une meilleure lisibilité et coordination des dispositifs	DSU	En cours – <b>Fiche action N°9</b>
<b>Renforcer les offres d'insertion</b>	<b>Développer les partenariats avec les organisations patronales</b> afin d'encourager les chefs d'entreprises à répondre aux appels d'offres comprenant des clauses sociales	DSU	Réalisé – <b>Fiches action N° 10 et 11</b>

<p>Diagnostic, contexte et enjeux de l'action</p>	<p>Depuis 2018, la ville et Nov'ita travaillent sur l'étude de préfiguration de l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur. En 2021, la loi a rendu possible de nouvelles labellisations. Dès lors, la Ville et ses partenaires se sont mobilisés pour faire de Ménimur un territoire Zéro Chômeur. Le TZCLD de Ménimur a été officiellement labellisé en décembre 2021 (1<sup>er</sup> Conseil d'Administration d'habilitation nationale). L'Entreprise à But d'Emploi est donc effective depuis janvier 2022, portée par l'association ACSOMUR, avec les 1ers recrutements organisés dans la foulée.</p>	<p>Public Concerné</p>	<p>Personnes privées durablement ou partiellement d'emploi depuis plus d'un an et résidant sur le quartier de Ménimur. Près de 300 personnes ont été rencontrées dans le cadre de l'étude de préfiguration. 166 personnes étaient identifiées comme intéressées au début de l'année 2022 au final, 63 personnes n'étaient plus considérées comme concernées par le dispositif expérimental.</p>
<p>Objectifs visés</p>	<p>Faciliter le retour à l'emploi des personnes privées d'emploi durablement du quartier de Ménimur dans une perspective d'exhaustivité au regard des dispositifs existants sur le territoire. Développer des activités non concurrentielles avec le tissu économique préexistant, en réponse aux besoins des habitants du quartier. Constituer un levier de développement économique et social sur le territoire d'expérimentation.</p>	<p>Calendrier</p>	<p>Déploiement de l'expérimentation sur 5 ans 2022 - 2027</p>
<p><b>INDICATEURS DE SUIVI</b></p>			
<p>Mise en œuvre de l'action : étapes et contenu</p>	<p>En ce qui concerne l'EBE, l'année 2022 a été marquée par le démarrage des activités et la mise en place du projet sur un plan opérationnel, des phases de formation et d'accompagnement dans le retour en emploi ont été engagées pour l'ensemble des salariés volontaires. Sur le pilotage du projet : mise en place d'une équipe projet qui œuvre sur le pilotage de l'ensemble de l'expérimentation, le développement des partenariats locaux et la rencontre des habitants volontaires pour intégrer le projet. Actuellement, des groupes de travail ont été mis en place afin de formuler des propositions pour d'atteindre l'exhaustivité.</p>	<p>Nombre de participants</p>	<p>Au niveau du déploiement de l'EBE ce sont en décembre 2022 28 personnes qui étaient salariées (dont 2 co-directrices). L'objectif en 2023 est de recruter 60 salariés.</p>
<p><b>EVALUATION</b></p>			
<p>Partenariat</p>	<p>Un partenariat à plusieurs niveaux est à l'œuvre : Un partenariat de terrain et un partenariat institutionnel à travers le Comité Local pour l'Emploi. Ce dernier s'est d'ailleurs réuni à 4 reprises durant l'année 2022.</p>	<p>Points Forts</p>	<p>Un levier permettant aux personnes éloignées de l'emploi de reprendre une activité salariée ; Développement d'activités utiles au territoire d'implantation du projet et à leurs habitants ; Une dynamique partenariale sur le terrain et un réel intérêt sur le déploiement du projet.</p>
		<p>Points à améliorer</p>	<p>Un modèle économique à consolider ; Un développement d'activités à soutenir ;</p>
		<p>Perspectives / renouvellement</p>	<p>Déploiement du modèle et développement en 2023 des activités de l'EBE et des partenariats à favoriser dans la perspective de développer l'exhaustivité sur le territoire.</p>

<b>Diagnostic, contexte et enjeux de l'action</b>	<p>A l'origine les ECE ont pour fonction d'accompagner les demandeurs d'emploi dans leur recherche (information, orientation, conseils, rédaction CV et lettres de motivation, préparation entretien d'embauche) et mise en place d'actions collectives (ateliers à destination des DE/ organisation d'actions et participation aux actions menées par les partenaires).</p> <p>Depuis 2014, une baisse de fréquentation du public accentuée par la crise sanitaire et les modalités d'accueil des permanences ( 2014 : 3012 /2019 : 1040) qui nécessite de redéfinir le rôle des ECE.</p> <p>Sur 2022, un travail avec l'ensemble des partenaires a permis de les mobiliser sur un accueil de proximité sur les 2 quartiers et de créer un lieu ressource à destination du public.</p>
<b>Objectifs visés</b>	<p>Redynamiser les ECE ;</p> <p>Proposer une offre de services adaptée ;</p> <p>Favoriser une émulation entre les différentes structures utilisatrices des lieux ;</p> <p>Accueillir l'équipe projet en charge du TZCLD ;</p> <p>Faire de ce lieu un espace ressource dans le déploiement du programme d'actions envisagé dans le cadre de la cité de l'emploi.</p>
<b>Mise en œuvre de l'action : étapes et contenu</b>	<p>Validation des propositions en RM le 21 janvier 2022 ;</p> <p>Installation de l'équipe projet TZCLD en février 2022 ;</p> <p>Sollicitation des partenaires (1<sup>er</sup> trimestre 2022) ;</p> <p>Début des permanences des partenaires (2<sup>nd</sup> trimestre 2022) ;</p> <p>Réadaptation des lieux (création d'un deuxième bureau en Octobre )</p> <p>Plan de communication auprès du public partenaire et 1<sup>ères</sup> réunions pour lancer le programme d'animations et d'ateliers de l'ECE (2<sup>nd</sup> semestre 2022) ;</p> <p>Arrivée en juin 2022 de la médiatrice emploi (adulte relais).</p>
<b>Partenariat</b>	<p>Vannes Relais ; Face 56 ; Conseillers en formation du rectorat (GRETA) ; Mission Locale ; AMISEP ; Pôle Emploi ; Cités Lab ; Neo 56 ; TZCLD ; CIDFF ; Pôle E2SS ; Partenaires spécifiques en fonction des thématiques Etat dans le cadre de la Cité de l'emploi.</p>

<b>Public Concerné</b>	<p>Tout public en besoin d'information et d'accompagnement résidant sur Vannes avec une attention particulière sur les quartiers de Kercado et Menimur</p>
<b>Calendrier</b>	<p>Déploiement au cours de l'année 2022 (cf. mise en œuvre de l'action)</p>
<b>Lieu de l'action</b>	<p>Kercado / Menimur</p>
<b>Budget prévisionnel</b>	<p>7 000 € pour le programme d'actions (Cité de l'emploi) ; charges de personnel : 41 000 € animatrice emploi Médiation emploi : 26 000 € (20 072 € financement Etat)</p>

**INDICATEURS DE SUIVI**

<b>Nombre de participants</b>	<p>Démarrage des permanences des différents partenaires (évaluation à consolider sur 2023)</p> <p>175 CV réalisés/modifiés</p> <p>30 personnes en accueil conseil et utilisation libre service</p>
<b>Autres indicateurs à établir en fonction de l'action</b>	<p>Nombres de partenaires assurant les permanences</p> <p>Animation et ateliers conduits (programmation des ateliers sur 2023)</p>

**EVALUATION**

<b>Points Forts</b>	<p>Action conduite sur 2022 ; Partenariat mobilisé ; Réadaptation de l'offre de services proposés ; Animation d'un lieu ressource sur les 2 quartiers</p>
<b>Points à améliorer</b>	<p>Configuration des locaux ; Renforcer la mutualisation entre les partenaires</p>
<b>Perspectives / renouvellement</b>	<p>Renforcer l'animation des lieux sur 2023 ; Développement de nouveaux partenariats</p>

Diagnostic, contexte et enjeux de l'action	Depuis juillet 2021, la Ville de Vannes est labellisée Cité de l'emploi. L'expérimentation locale est co-pilotée par l'Etat et la Ville sur la base d'une dotation territoriale de 100 000 € par an sur 2 exercices (2022/2023). Dans ce cadre, une équipe projet s'est mise en place afin de conduire la démarche et de bâtir un programme d'actions répondant aux besoins du territoire.
Objectifs visés	<b>Recenser et fédérer</b> : Réaliser un diagnostic partagé avec les acteurs locaux et les habitants ; <b>Aller vers et raccrocher pour intensifier</b> : Lancer une action de « marketing social » ; <b>Innover et expérimenter</b> : Intensifier l'interface entre les employeurs et les demandeurs d'emploi et provoquer des rencontres entre l'offre et la demande d'emploi ; Construire des partenariats avec les fédérations dans les secteurs en tension ; Mobiliser les entreprises dans le cadre de la RSE ; <b>Plan d'actions pour lever les freins à l'emploi</b> : remobilisation, mobilité, garde d'enfants, ateliers linguistiques, travail à l'heure.
Mise en œuvre de l'action : étapes et contenu	Le pilotage de la Cité de l'emploi a été confié au DSU de la Ville de Vannes qui s'appuie sur une équipe projet partenariale ad hoc. Décembre 2021 : réalisation d'un job dating à la Rabine ; 1 <sup>er</sup> trimestre 2022 : réalisation du diagnostic territorial ; 2 <sup>nd</sup> trimestre : validation du plan d'actions par le COPIL ; 3 <sup>ième</sup> trimestre : démarrage et mise en œuvre du plan d'actions : Financement MAM à Kercado (Vannes Relais) ; Démarrage du projet Envole toi (Mission locale) ; Mise en œuvre du projet Egale à Egal (Mission Locale) ; Outil en main éphémère (Printemps de l'entreprise) ; Job dating à l'Echonova le 14 décembre 2022 (financement d'une partie de l'action) ; Mission de marketing social conduit sur la fin de l'année (cabinet MOAI);
Partenariat	Services de l'Etat, Département, Région Bretagne, GMVA, Mission locale, Pôle Emploi, associations, SIAE, etc.
Public Concerné	Demandeurs d'emploi, jeunes résidant prioritairement sur les QPV. Public invisible
Calendrier	2022/2023
Lieu de l'action	Vannes prioritairement Kercado et Menimur
Budget	Dotation territoriale de 100 000 € (30% valorisée au titre de l'ingénierie)

INDICATEURS DE SUIVI	
Nombre de participants	Job dating à la Rabine (décembre 2021) : 28 entreprises présentes, 404 personnes présentes, 231 entretiens réalisés, 141 DE présents. Marketing social : 30 entretiens réalisés afin de déterminer 4 personae (profils type) sur octobre 2022. Envole toi : 12 jeunes intégrés dans le projet d'accompagnement. Job dating à l'Echonova : bilan en cours de réalisation. MAM : création de 16 places sur le quartier de Kercado dont 8 en places AVIP.
EVALUATION	
Points Forts	Mobilisation des partenaires sur 2022 Animation et co-construction des pistes d'actions prioritaires avec l'ensemble des partenaires associatifs
Points à améliorer	Renforcer l'animation du dispositif sur l'année 2023 ; Améliorer la visibilité du dispositif, communication renforcée auprès des partenaires et des usagers.
Perspectives / renouvellement	Conduite et innovations à proposer pour 2023 ; Réussir à structurer des files actives de bénéficiaires à travers l'ensemble des accompagnements proposés.

Diagnostic, contexte et enjeux de l'action	<p>De manière à identifier quelles pourraient être les pistes d'action pour lever le frein de la mobilité professionnelle, un groupe de travail s'est constitué en 2021 sur ce sujet.</p> <p>La 1<sup>ère</sup> conclusion est que la notion de mobilité professionnelle est un terme qui de prime abord semble simple à circonscrire mais qui se révèle protéiforme au fur et à mesure du déroulement des freins identifiés (économiques et matériels, organisationnels, psychosociaux et culturels, règlementaires et aussi médicaux).</p> <p>D'autre part, les aides aux permis de conduire pour un public adulte, notamment les plus de 25 ans, sont très contraintes et peu nombreuses.</p>
Objectifs visés	Mettre en place une stratégie globale « mobilité » sur le territoire, en réponse au manque de coordination et de coopération des différents dispositifs et acteurs.
Mise en œuvre de l'action : étapes et contenu	<p>1 : La réflexion menée depuis 2021, conduit, de manière unanime, à envisager la création d'une plateforme mobilité. Celle-ci est toujours en étude, notamment sur la définition du territoire concerné ainsi que sur les moyens financiers.</p> <p>2 : Afin de modéliser la plus value du permis de conduire pour le public, <b>une action expérimentale d'aide financière au permis de conduire</b> est mise en place</p>
Partenariat	Préfecture, DEETS, Région, Département, CCAS, GMVA, Pôle emploi, Mission locale, AMISEP, Néo 56, Laser Emploi, Vannes Relais, Nov'ita, ADEPAPE. Cité de l'emploi

Public Concerné	1 : Dans la perspective de la plateforme : tout public 2 : Action expérimentale : Salariés en insertion dans les structures ESS du territoire.
Calendrier	1 : Réflexion et construction : 2023 2 : Action expérimentale lancée en novembre 2022
Lieu de l'action	Dans les structures et auto-écoles
Budget prévis.	10 000 € : Cité de l'emploi

INDICATEURS DE SUIVI	
Nombre de personnes inscrites	7 structures concernées (AMISEP, EBE, Vannes Relais, Siti intérim, Laser emploi, Atout services, Néo 56)
Nombre de participants	En cours
Autres indicateurs à établir en fonction de l'action	L'aide n'est mobilisable que si le droit commun ne l'est pas L'aide ne dépassera pas 80 % du montant initial du code et/ou permis

EVALUATION : Action non terminée	
Points Forts	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cette aide expérimentale vient couvrir un champ peu développé à ce jour.</li> <li>- Pour un public adulte.</li> <li>- Le droit commun ne s'active pas pour des personnes ayant perdu leur permis, contrairement à cette aide.</li> <li>- Les 20 % du coût du permis restant à charge du salarié vont permettre une meilleure appropriation et valorisation.</li> <li>- Etant salarié, la personne peut se financer le reste à charge du coût du permis.</li> </ul>



Diagnostic, contexte et enjeux de l'action	La Ville de Vannes s'est engagée dans une démarche forte d'incitation à la lutte contre l'exclusion des personnes éloignées de l'emploi. Dans ce cadre, elle permet d'utiliser la commande publique comme un levier en faveur de l'accès ou le retour à l'emploi des personnes rencontrant des difficultés professionnelles et/ou sociales.
Objectifs visés	Systématiser les achats socialement responsables dès que la nature du besoin le permet tout en assurant une réponse possible sur le territoire.
Mise en œuvre de l'action : étapes et contenu	Au gré des besoins, de la nature, de la technicité attendue et de la durée : Clause sociale, considérations sociales, lots/marchés réservés, chantiers d'insertion, achat de prestations d'insertion
Partenariat	Services de la Ville de Vannes / CCAS / maîtres d'ouvrages externes mais agissant sur le territoire
Public Concerné	Public en insertion au sens de l'article 20.1 du CCAG
Calendrier	Tout au long de l'année
Lieu de l'action	Ville de Vannes

INDICATEURS DE SUIVI	
Nombre de participants	224 personnes
Autres indicateurs à établir en fonction de l'action	33 409 heures d'insertion réalisées sur Vannes
EVALUATION	
Points Forts	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La démarche permet de soutenir ce type de Structure d'Insertion par l'Activité Economique dont le projet social vise l'insertion sociale et professionnelle des personnes éloignées de l'emploi.</li> <li>- Suivi et accompagnement social des salariés</li> <li>- Montée en compétences</li> </ul>
Points à améliorer	La difficulté à mobiliser du public pour les Structures d'Insertion par l'Activité Economique.
Perspectives / renouvellement	Poursuivre la sensibilisation des Maitres d'Ouvrage intervenant sur le territoire ainsi que les services opérationnels de la Ville de Vannes.

Diagnostic, contexte et enjeux de l'action	Les entreprises de taille modeste ne se positionnent que très rarement sur les appels d'offres avec de la clause sociale.
Objectifs visés	Démystifier et accompagner ces entreprises à se positionner sur les marchés publics avec des considérations sociales.  Répondre aux interrogations des entreprises en amont d'un marché en permettant une meilleure appropriation de l'insertion dans les réponses aux appels d'offres.
Mise en œuvre de l'action : étapes et contenu	Mise en place d'un podcast, canal pertinent et efficace pour les chefs d'entreprises régulièrement en déplacement.
Partenariat	CAPEB
Public Concerné	Les chefs d'entreprises TPE et PME
Calendrier	Elaboration du support en 2022 ; celui-ci sera diffusé en 2023, en raison du départ de la personne avec qui le projet a été construit.
Lieu de l'action	Radiophonique
Budget prévisionnel	

INDICATEURS DE SUIVI	
Nombre de personnes inscrites	Les entreprises adhérentes à la CAPEB
Nombre de participants	Réalisation en 2023
Autres indicateurs à établir en fonction de l'action	
EVALUATION	
Points Forts	Ces critères seront analysés après la 1 <sup>ère</sup> diffusion en 2023
Points à améliorer	Ces critères seront analysés après la 1 <sup>ère</sup> diffusion en 2023
Perspectives / renouvellement	Dupliquer ce format avec la FFB

### 3. Lutter contre les effets de la pauvreté – Synthèse des actions

	ACTIONS	PILOTE	CALENDRIER
<b>Agir pour l'accès aux droits</b>	<b>Faire de Vannes un territoire « 100% accès aux droits »</b> dans le cadre d'une démarche innovante sur le plan numérique et multi-partenaire.	CCAS	En cours – <b>Fiche action N° 12</b>
	<b>Cartographier les acteurs et moyens déployés sur le territoire en termes d'accompagnement social</b> : ce projet n'a pas pu être réalisé en 2022 faute de ressources humaines. Une publication de stage a été faite pour l'année 2023, pour réaliser cette cartographie et la mise à jour de l'analyse des besoins sociaux.	CCAS	Reporté 2023
<b>Agir pour l'accès au logement ou à l'hébergement</b>	<b>Prévenir les expulsions locatives</b> Un point d'information sur la mise en œuvre du PCB sur une année pleine hors COVID est ajouté	CCAS	Réalisé – <b>Fiches action N°13 et 13 Bis</b>
	<b>Renforcer le lien avec les bailleurs sociaux</b> pour une meilleure coordination en faveur des publics fragiles domiciliés ou accompagnés par le CCAS : compte tenu de la fusion des 3 bailleurs sociaux pour créer Morbihan Habitat en 2022, ce travail est reporté pour 2023 et devrait se traduire par la signature d'une convention formalisant les droits de réservation de la Ville.	CCAS	Reporté – 2023
	<b>Mettre en œuvre les projets de logements solidaires</b> (Fondation Abbé Pierre et Mobilisation du parc privé)	CCAS	En cours – <b>Fiche action N° 14</b>
	<b>Mobiliser les dispositifs de soutien aux locataires</b> et être vigilant à la qualité des logements et les risques potentiels sur la santé : la mission hygiène est saisie sur des situations individuelles et ne peut répondre à cet objectif plus global.	CCAS – Mission hygiène Ville de Vannes	Annulé
<b>Adapter les aides aux besoins</b>	<b>Renforcer la coordination avec les associations caritatives</b> dans le domaine de l'attribution d'aides et secours.	CCAS	Réalisé – <b>Fiche action N°15 et affiches</b>
<b>Evaluer l'impact de la politique de la Ville</b>	<b>Piloter l'évaluation du contrat cadre de la politique de la Ville</b> dans toutes ses dimensions et évaluer son impact auprès des habitants des 2 quartiers.	DSU	En cours – <b>Fiche action N°16</b>

Diagnostic, contexte et enjeux de l'action	Le CCAS est engagé dans une démarche globale d'accès aux droits et de lutte contre le non recours. L'idée de faire de Vannes un territoire 100% Accès aux droits a été intégrée à la feuille de route Ville intelligente et ce projet est donc co-porté par le CCAS et la Ville. Un groupe de travail partenarial de 15 personnes s'est réuni à plusieurs reprises au cours de l'année 2022 et a déterminé une feuille de route adaptée au contexte local.
Objectifs visés	Réduire le non recours Faciliter l'accès aux droits Améliorer les orientations entre partenaires
Mise en œuvre de l'action : étapes et contenu	La feuille de route s'articule autour de 4 domaines : - l'accompagnement des agents et l'amélioration des pratiques professionnelles - L'amélioration de l'accueil - La mise en place d'une plateforme collaborative interinstitutionnelle - L'organisation du traitement des données transversales Chaque action fait l'objet d'un pilotage dédié et d'indicateurs spécifiques
Partenariat	Département (CMS), CAF, CPAM
Public Concerné	Tout public
Calendrier	Initié en 2022 ; mise en œuvre en 2023 et 2024
Lieu de l'action	Vannes
Budget prévisionnel	Non évalué

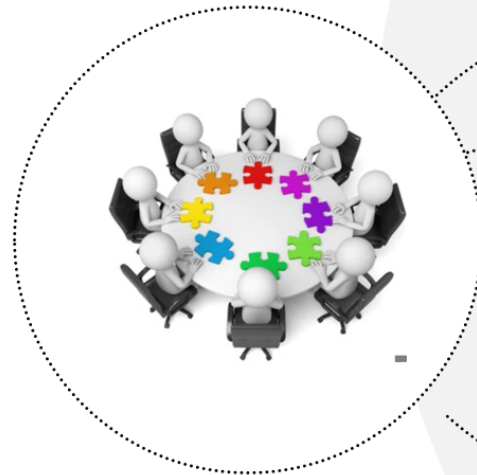
INDICATEURS DE SUIVI	
Nombre de personnes inscrites	<b>CF feuille de route du projet</b>
Nombre de participants	
Autres indicateurs à établir en fonction de l'action	
EVALUATION	
Points Forts	Démarche partenariale bien engagée : COPIL interinstitutionnel à organiser en 2023
Points à améliorer	
Perspectives / renouvellement	

# ACCOMPAGNEMENT DES ÉQUIPES



## Objectifs :

- Amélioration des pratiques professionnelles
- Sécuriser l'ouverture des droits
- Faciliter l'orientation
- Amélioration continue de la qualité



## PRINCIPALES ACTIONS

Formation sur les sites internet ressources (mesdroits.fr etc...)

Vis ma vie (CAF, CPAL, CCAS, CMS, ville) => vision concrète du traitement des dossiers et avec les usagers

Formation continue sur les dispositifs et les évolutions réglementaires.

Organisation de forum sociaux

Formation à l'écoute.

# AMÉLIORATION DES ACCUEILS



## Objectifs :

Amélioration continue de la qualité  
Accessibilité du service public  
Meilleure gestion des urgences



## PRINCIPALES ACTIONS

Accueil général : accueil 1er niveau, trame de question (procédure) / Profil adapté / horaire d'accueil

Approfondissement d'un accueil sans rendez-vous : Un problème = une réponse rapide

Astreinte de 2<sup>ème</sup> niveau pour garantie l'accueil sans rendez-vous.

Mise en place d'un process accueil : Formulaire unique, fiche de liaison, transmission partenaires etc....

Numéro de téléphone unique CCAS : disponibilité, horaires...

Accueil dématérialisé : Téléservices ...

# PLATEFORME COLLABORATIVE INTER-ORGANISMES



## Objectifs :

Partage de connaissance  
Renforcer un projet de territoire  
Modernisation des outils



## PRINCIPALES FONCTIONNALITÉS

Recensement exhaustif des aides sociales existantes / guides. Utiliser la facilitation graphique

Information globale sur tous les changements des aides

Annuaire des partenaires avec contacts

Transmission de fiche liaison & informations sécurisées

Groupe d'échange / FAQ / Foire aux idées.

Développer une Maison France Service à la vannetaise : mêmes outils



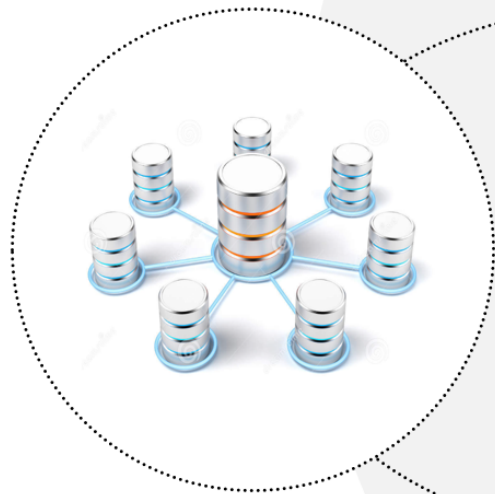
Utiliser une plateforme déjà existante avec les autres organismes

# TRAITEMENT DES DONNÉES



**Objectifs :**  
Prévention des ruptures de droits  
« Aller vers »

## PRINCIPALES FONCTIONNALITÉS



Requêtes pour identifier les personnes en perte de droit et pour identifier les changements de situation. (cas d'usage à la CAF).

Traitement de croisement de données au sein des différents services de la ville ( services CCAS, centre sociaux, accueil unique etc... ) et avec les différents organismes



Diagnostic, contexte et enjeux de l'action	Le CCAS est impliqué dans la prévention des expulsions au stade du Concours de la Force Publique (CFP), soit en fin de procédure. En lien avec le Département, dans le cadre de la Charte départementale de prévention des expulsions, le CCAS a souhaité prendre une part plus importante en privilégiant la prévention et la coordination des actions entre acteurs locaux. Les principales actions doivent permettre de mieux informer et de lutter contre le non recours des ménages aux dispositifs de soutien et d'accompagnement afin de limiter les expulsions locatives.
Objectifs visés	Accompagnement des situations d'impayés de loyers dans le cadre de la prévention des expulsions en lien avec les Centres Médico-Sociaux de Vannes
Mise en œuvre de l'action : étapes et contenu	Mise en œuvre au cours de l'année 2022  Travail sur des process entre le CCAS de Vannes et le Département concernant la réalisation de l'aller vers dans le cadre des commandements de payer dans le secteur privé et les évaluations dans le cadre des assignations et CFP. Ces process ont pour but de se coordonner et de définir qui fait quoi.  Réunion partenariale CCAS/CMS faite le 6/12 pour présentation de la nouvelle procédure d'articulation aux équipes.
Partenariat	Le Conseil Départemental, la DDETS, la Préfecture
Public Concerné	Ensemble de la population vannetaise
Calendrier	Année 2022-2023
Lieu de l'action	CCAS

INDICATEURS DE SUIVI	
Nombre de personnes inscrites	16 allers vers au titre d'un Commandement De Payer 44 Concours de la Force Publique reçus
Nombre de participants	
Autres indicateurs à établir en fonction de l'action	
EVALUATION	
Points Forts	Le dispositif ayant été mis en place au cours de l'année 2022, une évaluation sera réalisée en 2023.
Points à améliorer	
Perspectives / renouvellement	

Diagnostic, contexte et enjeux de l'action	<p>Le taux de pauvreté sur la Ville de Vannes (15%) est supérieur au taux de pauvreté départemental (11.3%)                      1 800 foyers perçoivent le RSA                      4 600 allocataires vivent sous le seuil de pauvreté                      Sur le service aides facultatives, 7 687 demandes ont été instruites en 2019 et 4 221 en 2020 (baisse due en partie à la période COVID).                      L'enjeu est de diagnostiquer et de repérer les besoins de la population lors de l'instruction des demandes de soutien (aides facultatives et micro-crédit)</p>
Objectifs visés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévention des difficultés financières conduisant aux situations de mal endettement et de surendettement</li> <li>- Aider les personnes à retrouver une situation stable, des pratiques budgétaires soutenables au regard des ressources et des moyens convenables d'existence</li> </ul>
Mise en œuvre de l'action : étapes et contenu	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil, information, orientation</li> <li>- Diagnostic</li> <li>- Accompagnement budgétaire</li> <li>- Accompagnement à la procédure de surendettement</li> </ul> <p>Les 2 CESF du service action sociale consacrent chacune 0,5 ETP au PCB.</p>
Partenariat	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En interne : orientation des professionnels de l'aide facultative, CESF des centres sociaux</li> <li>- En externe : conseil départemental, CAF, associations, établissements bancaires...</li> </ul>
Public Concerné	Ensemble de la population vannetaise
Calendrier	Labellisation 2020-2023 Nouvel appel à projet pour 2023-2025
Lieu de l'action	CCAS
Budget prévisionnel	15 000€

INDICATEURS DE SUIVI	
Nombre de personnes accompagnées en 2022	129
Autres indicateurs à établir en fonction de l'action	533 rendez-vous
EVALUATION	
Points Forts	Meilleure identification du PCB par les personnes et les partenaires Saisine rapide du PCB, réactivité de la réponse. Formation continue prévue (ex : webinaire mensuel de l'inclusion financière BDF)
Points à améliorer	Poursuivre la communication auprès des partenaires Stabiliser l'équipe de CESF pour favoriser les accompagnements
Perspectives / renouvellement	Demande de renouvellement de la labellisation pour 2023-2025

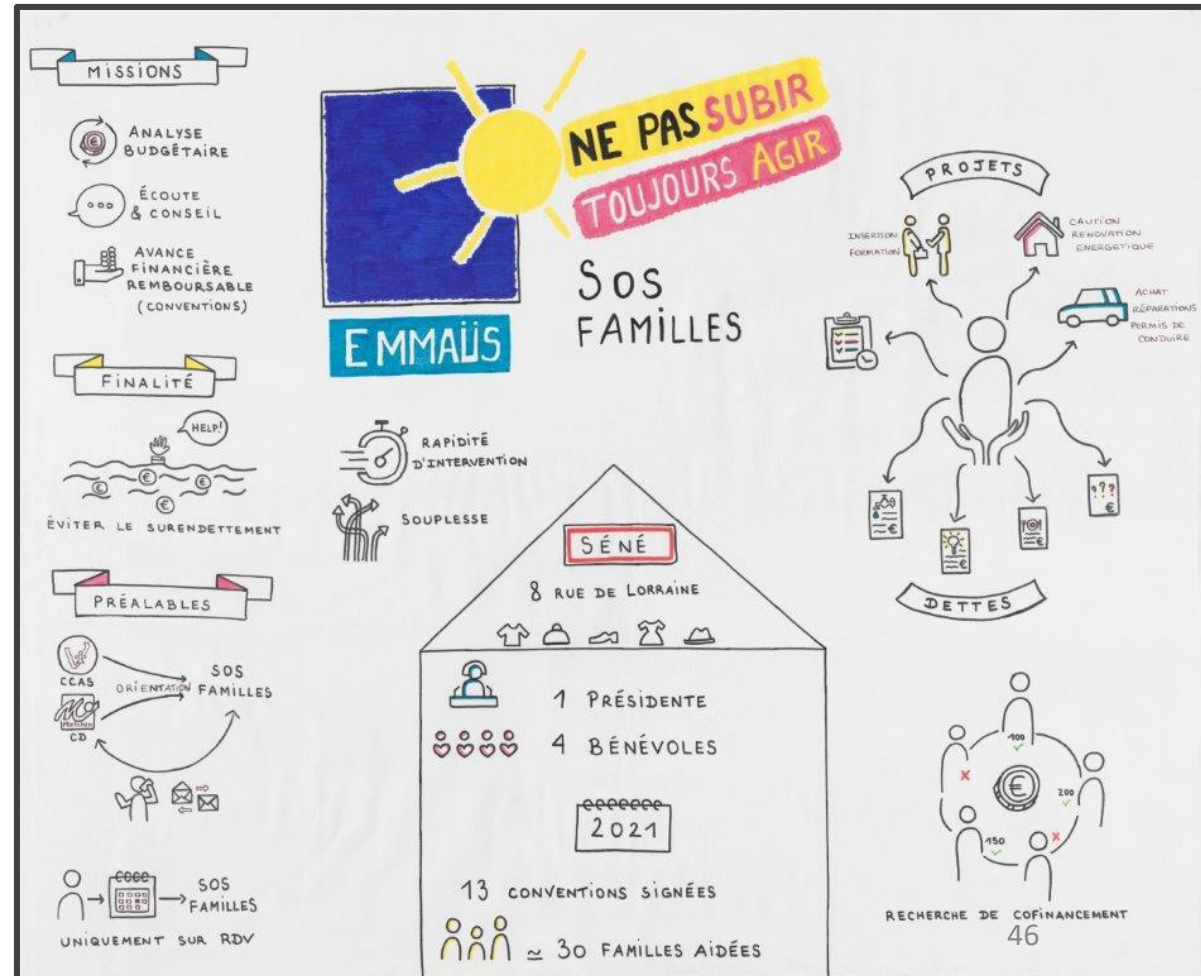
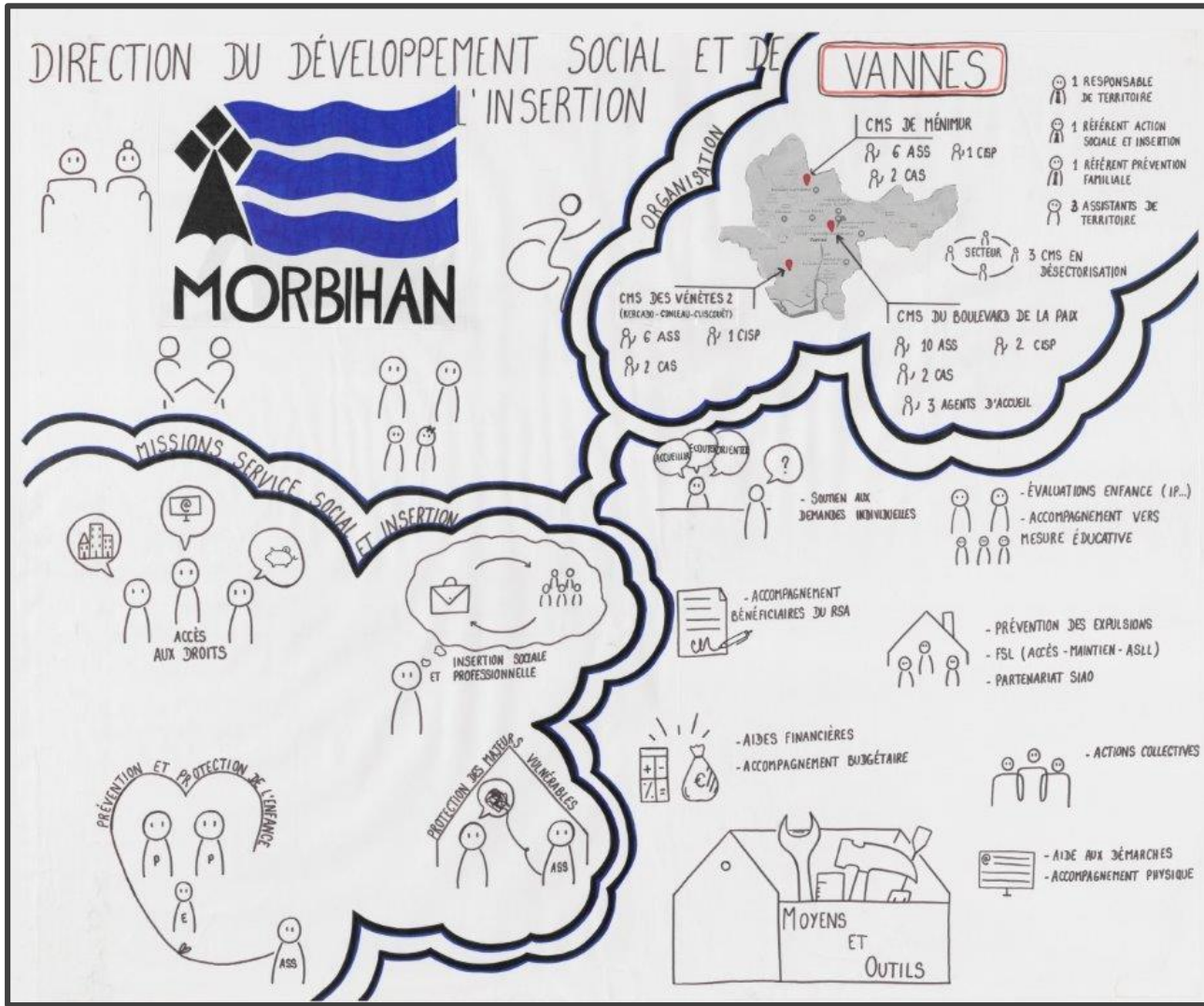
Diagnostic, contexte et enjeux de l'action	<p>Plusieurs familles vivent sur le territoire depuis plusieurs années et rencontrent des difficultés à se loger dignement : leur situation administrative ne leur permet pas d'accéder à un logement social et elles ne peuvent pas toujours être prises en charge dans les dispositifs d'urgence.</p> <p>Les associations caritatives quant à elle sont en difficulté pour répondre aux demandes croissantes de financement de nuitées d'hôtel.</p> <p>Les enfants concernés sont en difficulté pour suivre leur scolarité.</p> <p>Un certain nombre de logements sont vacants à Vannes : ils représentent un potentiel pour loger des familles en difficulté.</p>
Objectifs visés	<p>Mettre à l'abri les familles et particulièrement les enfants</p> <p>Mobiliser des logements actuellement vacants</p>
Mise en œuvre de l'action : étapes et contenu	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plusieurs réunions avec les associations, des citoyens, des élus et la Fondation Abbé Pierre</li> <li>- Rencontre avec un promoteur immobilier</li> <li>- Visite de 2 sites</li> <li>- Création d'une nouvelle association qui pourra gérer les logements solidaires, l'association Touenn An Ti</li> <li>- Recherche de logement à lancer et plan de communication à mettre en œuvre</li> </ul>
Partenariat	Saint-Vincent de Paul, Secours Catholique, Entraide Protestante, Cimade, RESF, Pastorale des migrants, Sauvegarde 56, Soliha
Public Concerné	Familles installées durablement à Vannes et dont les enfants sont scolarisés à Vannes
Calendrier	Réunions en 2022 ; création de Touenn An TI le 14/12/2022
Lieu de l'action	Vannes
Budget prévisionnel	0€ en 2022 - Subvention de fonctionnement Touenn An Ti à prévoir

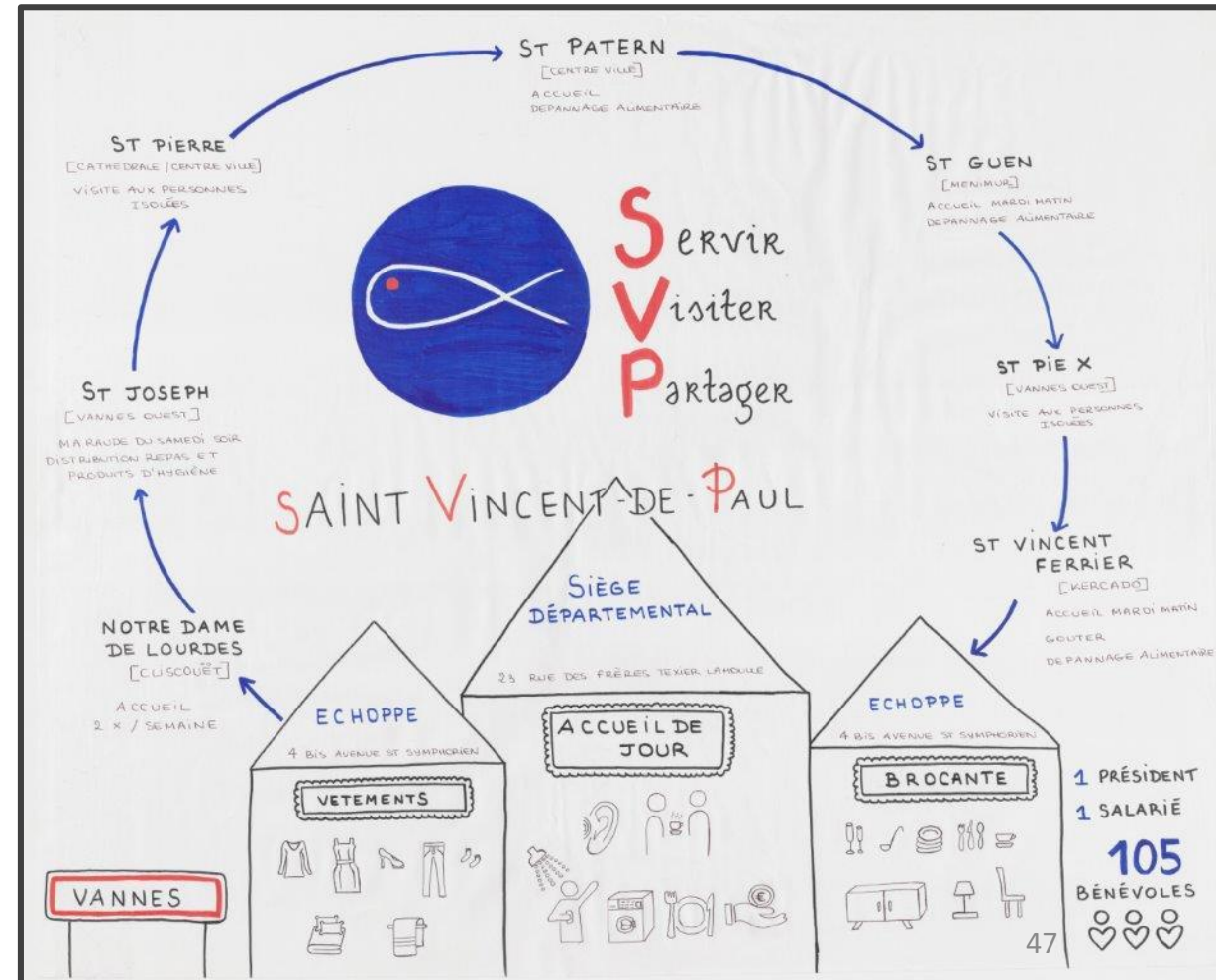
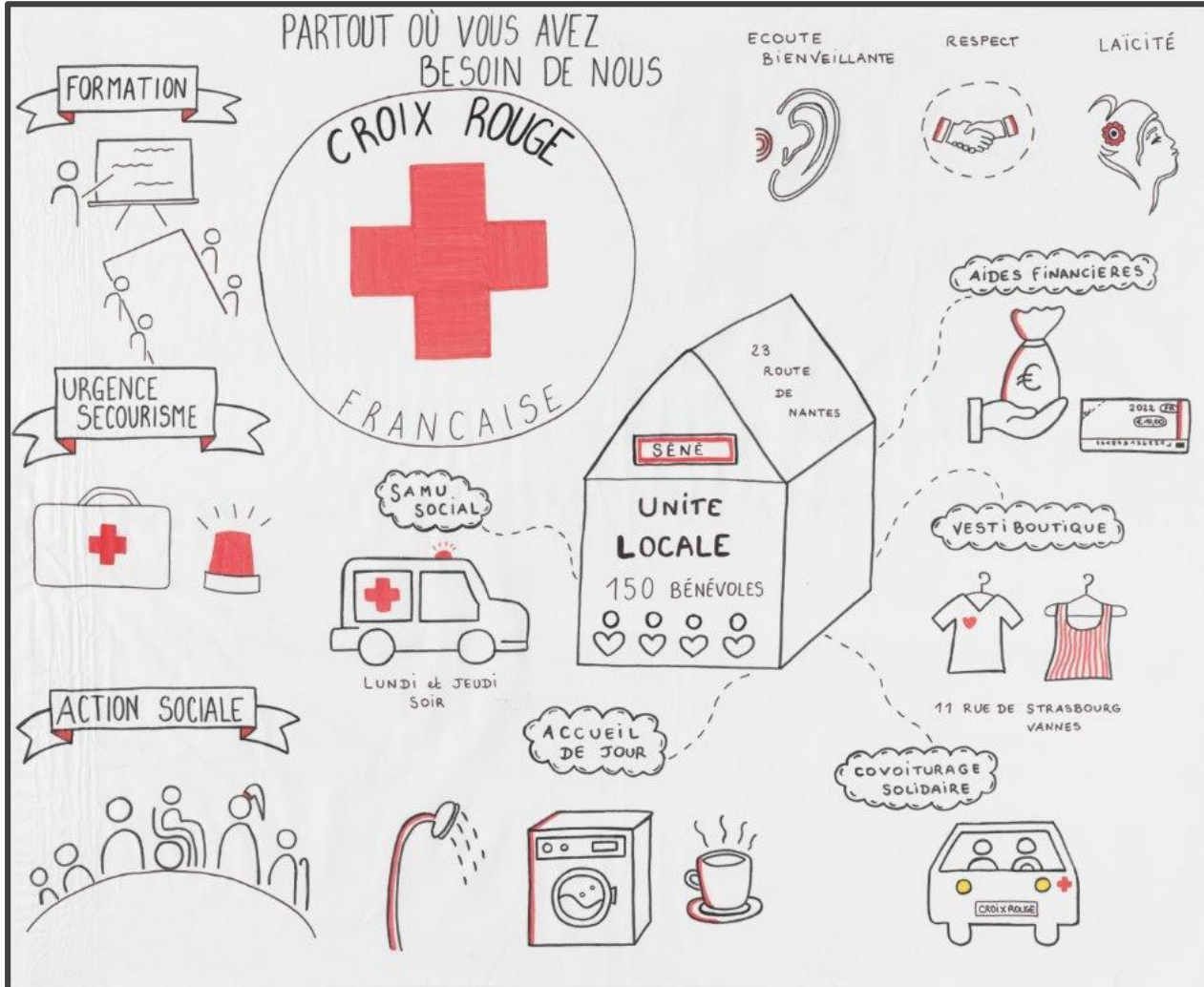
INDICATEURS DE SUIVI	
Nombre de participants	Nombre de familles hébergées et nombre de logements mis à disposition
Autres indicateurs à établir en fonction de l'action	
EVALUATION	EVALUATION EN 2023
Points Forts	
Points à améliorer	
Perspectives / renouvellement	

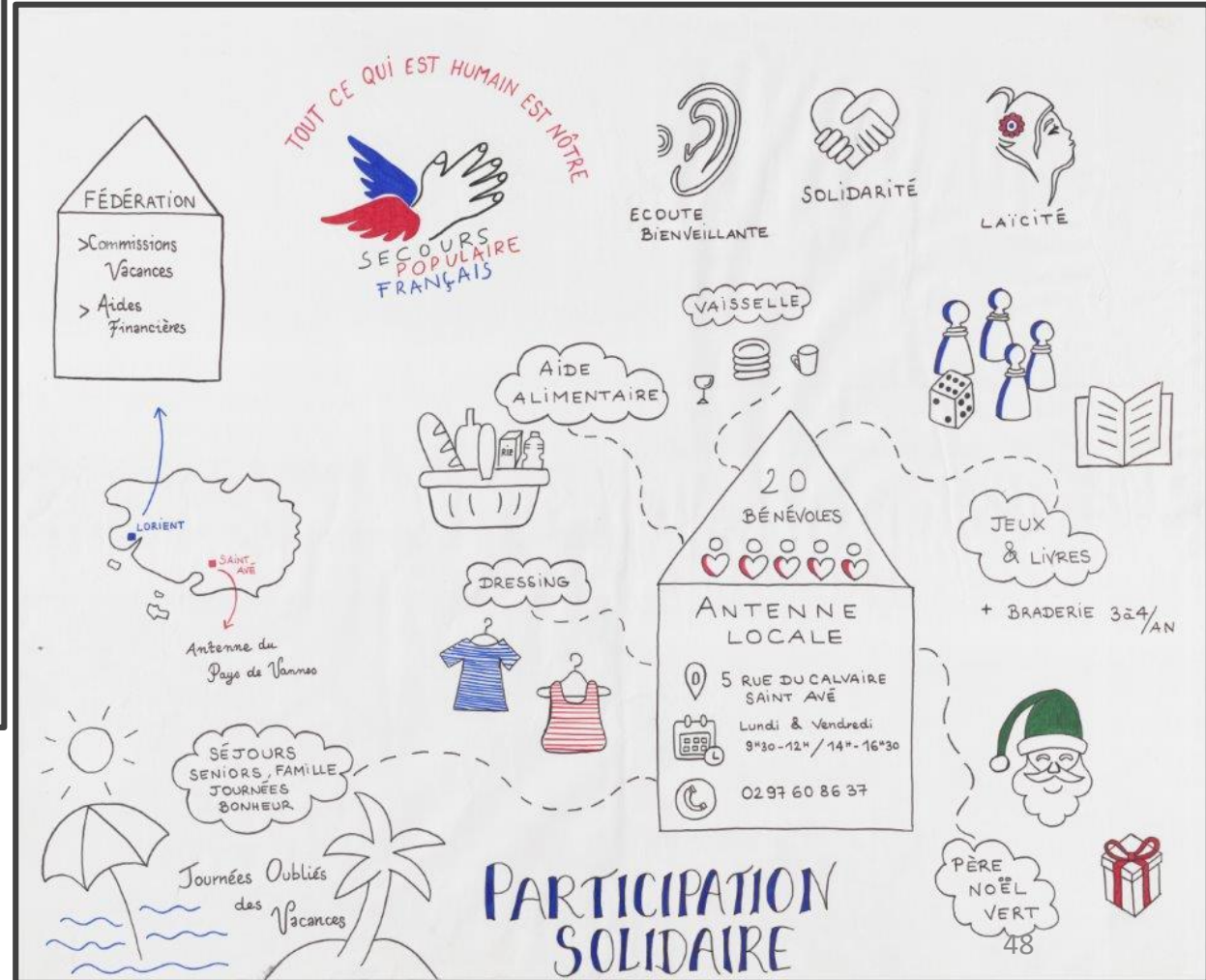
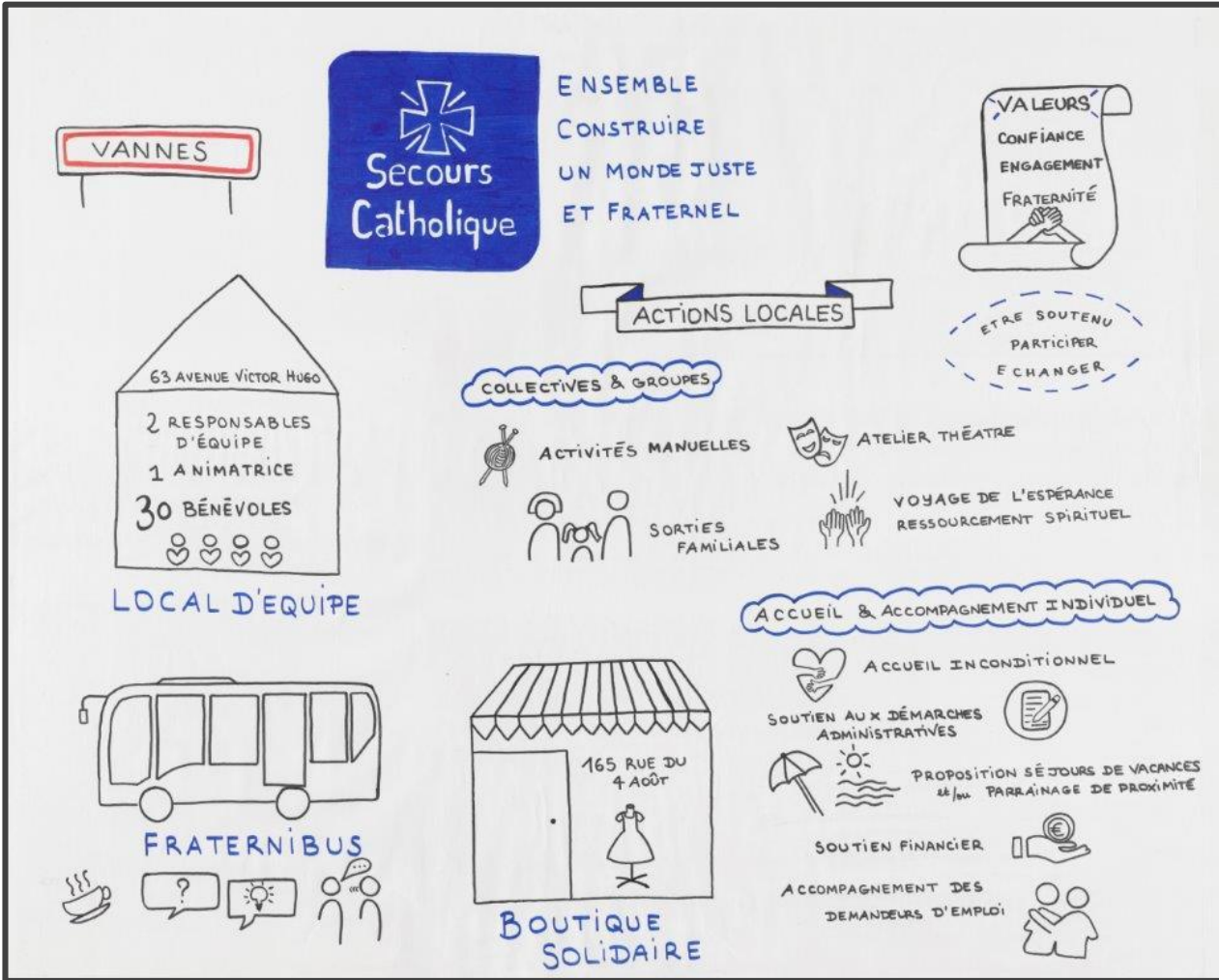
Diagnostic, contexte et enjeux de l'action	<p>En 2019, un groupe de travail sur les aides facultatives a été initié par le CCAS en lien avec le Conseil Départemental et les associations caritatives du territoire.</p> <p>De ces échanges est ressorti le besoin de mieux identifier les dispositifs existants et les fonctionnements de chacun. Ainsi, il a été proposé une démarche d'interconnaissance co-pilotée par le CCAS et le Département à travers la mobilisation de travailleurs sociaux de chacune des institutions</p>
Objectifs visés	<p>Interconnaissance entre associations, CCAS et CD ;</p> <p>Etat des lieux des dispositifs d'aides proposés par chaque structure ;</p> <p>Renforcer la coordination sur les dossiers de co-financement.</p>
Mise en œuvre de l'action : étapes et contenu	<p>Une journée prévue en 2021 a dû être annulée (restrictions de jauges et absences des travailleurs sociaux référents).</p> <p>Journée reprogrammée au 7 novembre 2022 organisée comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 1 travail préparatoire avec chaque association pour présenter son fonctionnement et les aides proposées</li> <li>➤ Matin : présentation des associations, du service social départemental et du CCAS en facilitation graphique et après-midi dédiée au travail sur les co-financements</li> </ul>
Partenariat	<p>Conseil Départemental (référente action sociale et insertion et 3 assistantes sociales)</p> <p>CCAS : service action sociale</p> <p>Associations : Croix rouge, SOS familles Emmaüs, Saint Vincent de Paul, Secours Catholique, Secours populaire.</p>
Public Concerné	Professionnels CD et CCAS et bénévoles des associations
Calendrier	Journée le 7 novembre 2022
Lieu de l'action	CMS « Les Vénètes 2 » 5 rue de Commandant Charcot à Vannes
Budget prévisionnel	350 € (prise en charge des plateaux repas)

INDICATEURS DE SUIVI	
Nombre de personnes inscrites	25
Nombre de participants	25
Autres indicateurs à établir en fonction de l'action	Mise en place de procédures de co-financement
EVALUATION	
Points Forts	
Points à améliorer	
Perspectives / renouvellement	Mise en place d'une commission CCAS/CD/Associations pour les demandes de co-financement, réunion de travail le 12/01/2023











<p>Diagnostic, contexte et enjeux de l'action</p>	<p>La Ville de Vannes compte 2 QPV sur son territoire (Kercado/Menimur) et a déployé de 2015 à 2021 un contrat de ville en direction des habitants sur ces 2 secteurs. Arrivé à échéance en 2022, une évaluation du dispositif doit être conduite en partenariat avec les différents signataires du contrat de ville.</p> <p>Il convient de rappeler que cette démarche évaluative s'est construite avec l'ensemble des 5 villes conduisant un contrat de ville dans le département (Lorient, Hennebont, Lanester, Auray et Vannes). La maîtrise d'ouvrage ayant été confiée à l'Etat en co pilotage avec les collectivités.</p> <p>L'enjeu est de pouvoir évaluer les dynamiques partenariales, la gouvernance du dispositif ainsi que l'impact et la cohérence des actions conduites dans le cadre des programmations annuelles au regard des objectifs définis.</p>
<p>Objectifs visés</p>	<p>3 volets sont identifiés comme prioritaires :</p> <p>1<sup>er</sup> volet : la gouvernance du dispositif (socle commun) ;</p> <p>2<sup>nd</sup> volet : l'articulation du contrat de ville avec le droit commun sur les 3 piliers du contrat de ville (<b>Mobilité, réussite éducative et gestion urbaine de proximité</b>);</p> <p>3<sup>ème</sup> volet : 2 questions évaluatives déclinant les priorités locales que chaque collectivité souhaite aborder particulièrement (déclinaison territoriale) : <b>santé et précarisation des périmètres</b> ;</p>
<p>Mise en œuvre de l'action : étapes et contenu</p>	<p>Une instance locale d'évaluation a été mise en œuvre cette dernière s'est réunie le 27 juin et le 16 octobre 2022, l'instance locale de restitution a lieu le 07 février 2023 ;</p> <p>3 temps forts ont été menés sur le territoire : focus group le 15 juin, séminaires du 29 et 30 septembre ;</p> <p>En parallèle, un travail de diagnostic territorial et d'analyse des programmations annuelles a été conduit et présenté en instance locale ;</p> <p>Des points d'information mobiles ont été conduits en juillet auprès des habitants des QPV;</p>

Public Concerné	Partenaires/habitants des QPV/ Associations
Partenariat	Partenaires signataires de la convention cadre (Etat, Région, Département, CAF, CPAM, Pôle Emploi, GMVa, le bailleur social), les associations et les structures locales, les conseils citoyens
Calendrier	Déclinaison sur l'ensemble de l'année 2022 : Démarrage de l'opération en juin 2022 restitution et préconisation en février 2023, validation du rapport final en conseil municipal (avril 2023);
Budget prévisionnel	30 000 € financés 15 000 € (Etat) dans le cadre de la programmation annuelle et 15 000 € financés par la ville de Vannes
EVALUATION	
Points Forts	Portage politique et attentes fortes de l'évaluation de la politique de la ville; Mobilisation des acteurs de terrain ; Concertation et co construction des propositions dans la perspective d'un nouveau contrat cadre
Points à améliorer	Ingénierie conséquente Articulation avec le cabinet d'étude en charge de la mission ; Peu de visibilité sur l'avancement des livrables attendus
Perspectives / renouvellement	Assises de la politique de la ville en 2023 Reconduction d'un contrat cadre en 2024

## 4. Lutter contre l'isolement social à tout âge – synthèse des actions

	ACTIONS	PILOTE	CALENDRIER
<b>Développer les actions de lien social</b>	<b>Piloter la création d'une structure d'animation de la vie locale sur le quartier de Beaupré Lalande</b>	ASP	2022 / 2023
	<b>Former les agents et les bénévoles à l'écoute téléphonique</b> : cette action nécessite un travail commun avec la direction des ressources humaines pour intégrer ce projet au plan de formation de la Ville. Cette réflexion partagée n'a pu se faire en 2022.	CCAS	Reporté – 2023
	<b>Apporter une attention particulière à l'isolement des jeunes (15/20 ans)</b> : le Relais Prévention Santé n'a pas pu mener à bien ce diagnostic spécifique. En 2023, le RPS pilotera un diagnostic des besoins des habitants des QPV. La question de la santé mentale des jeunes sera plutôt travaillée avec l'association Unis Cité et son équipe d'ambassadeurs de la santé mentale.	RPS	Reporté - 2023

Diagnostic, contexte et enjeux de l'action	Environ 4 400 habitants vivent à Beupré Lalande : +15% d'habitants entre 2010 et 2015. Population relativement jeune (30% de moins de 25 ans). Peu de services ou structures dédiés à la vie de quartier sur ce territoire. Une demande de lieu de vie formulée par le Conseil de quartier malgré 2 locaux associatifs (Bohalgo et médiathèque de Beupré).
Objectifs visés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer un espace de vie sociale de proximité et agréé par la CAF</li> <li>- Renforcer le lien social entre les habitants</li> <li>- Renforcer l'animation du quartier</li> </ul>
Mise en œuvre de l'action : étapes et contenu	Préemption du site rue du Général Weygand Conception des plans d'aménagement Comité de pilotage avec les habitants et la CAF Le site proposera un espace de vie sociale, des jardins familiaux et un jardin partagé.
Partenariat	CAF, Conseil de quartier
Public Concerné	Les habitants du quartier
Calendrier	Jardins familiaux : livraison au printemps 2023 Diagnostic des besoins du territoire pour élaborer le projet social : 2024 Livraison du bâtiment : 2025
Lieu de l'action	Vannes
Budget prévisionnel	Investissement : 804 000€

INDICATEURS DE SUIVI	
Nombre de personnes inscrites	
Nombre de participants	
Autres indicateurs à établir en fonction de l'action	
EVALUATION	
Points Forts	
Points à améliorer	
Perspectives / renouvellement	

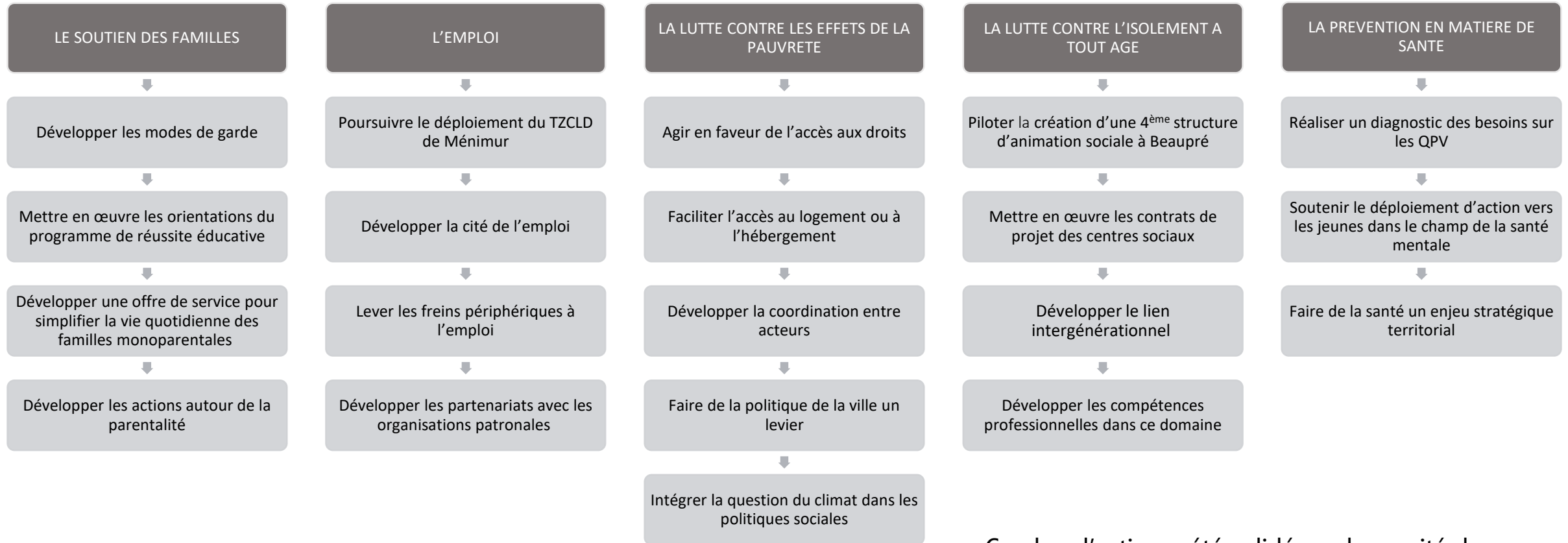
**A définir au cours de l'élaboration du projet social**

## 5. Agir en matière de prévention et de santé

	<b>ACTIONS</b>	<b>DIRECTION / SERVICE PILOTE</b>	<b>REALISATION</b>
<b>Favoriser l'accès aux soins</b>	Questionner l'accès aux soins de 1 <sup>er</sup> niveau sur le quartier de Kercado : un projet de maison médicale est en cours, porté par une pharmacie du quartier et le bailleur social. L'accès aux soins sera donc facilité avec cette ouverture courant 2025.	CCAS - RPS	En cours - Pilotage Morbihan habitat
<b>Agir pour une stratégie territoriale en sante</b>	Initier une démarche partenariale avec GMVA en vue d'élaborer un Contrat Local de Santé (CLS) : GMVA a initié un groupe de travail sur la question de la santé et l'accès aux soins ; l'évaluation de la politique de la Ville traite également des questions de coordination autour de la santé et notamment la santé mentale. Ces 2 démarches complémentaires devraient permettre d'envisager une contractualisation avec l'ARS dans les prochains mois.	DSU	En cours

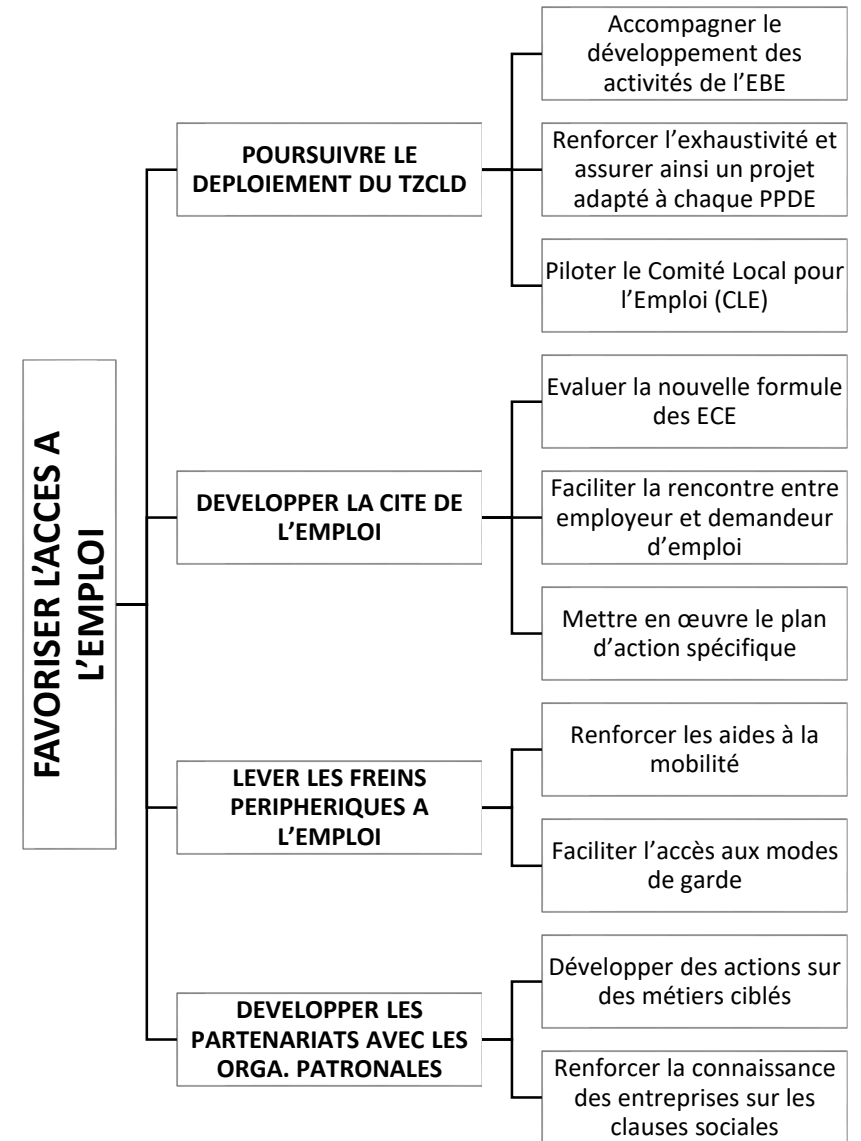
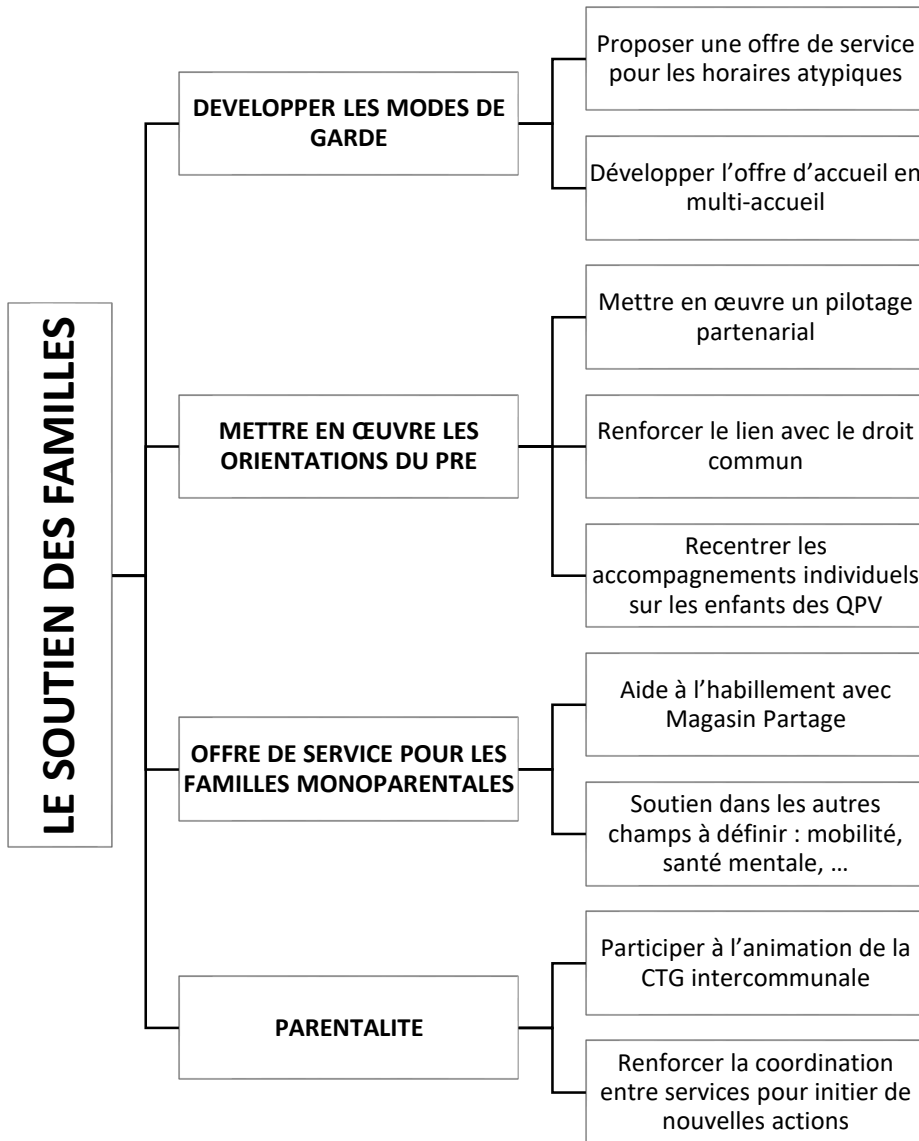
**CHAPITRE 3 – LE PLAN D'ACTION**  
#2023

# Le plan d'actions 2023 et les domaines ciblés

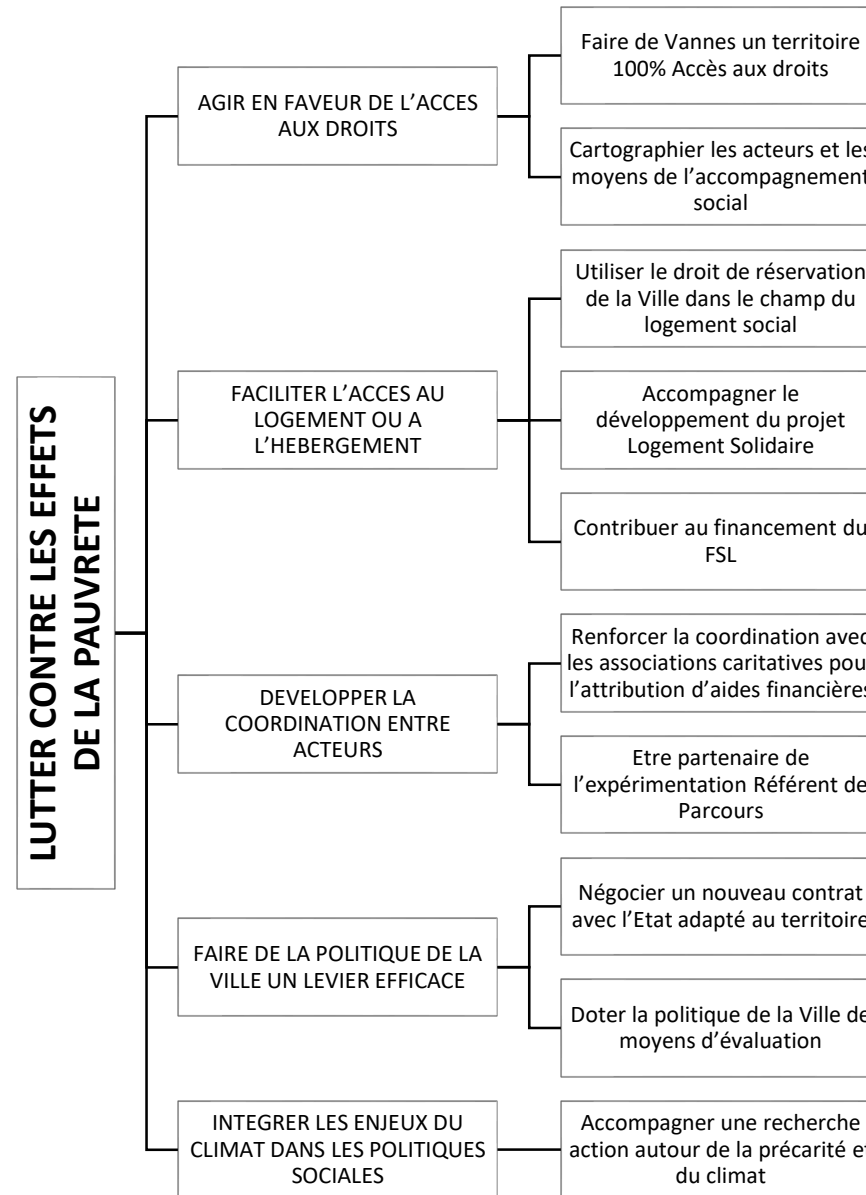


Ce plan d'action a été validé par le comité de suivi le 16 janvier 2023 et pourra être complété d'actions opérationnelles au cours de l'année.

# Le plan d'actions 2023 et les domaines ciblés

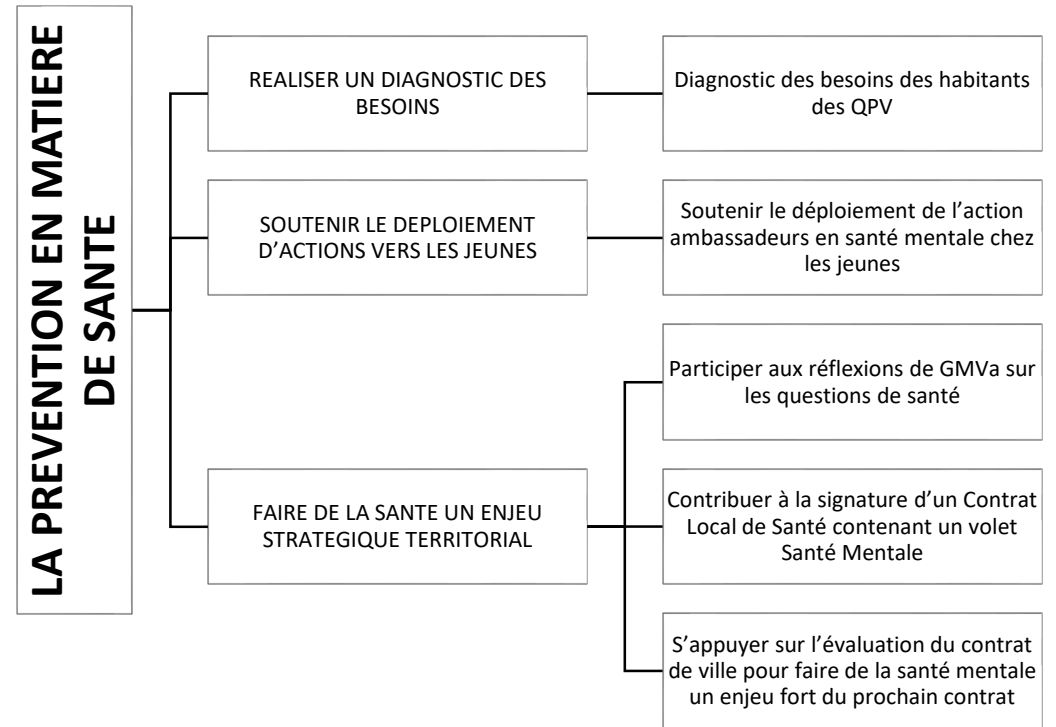
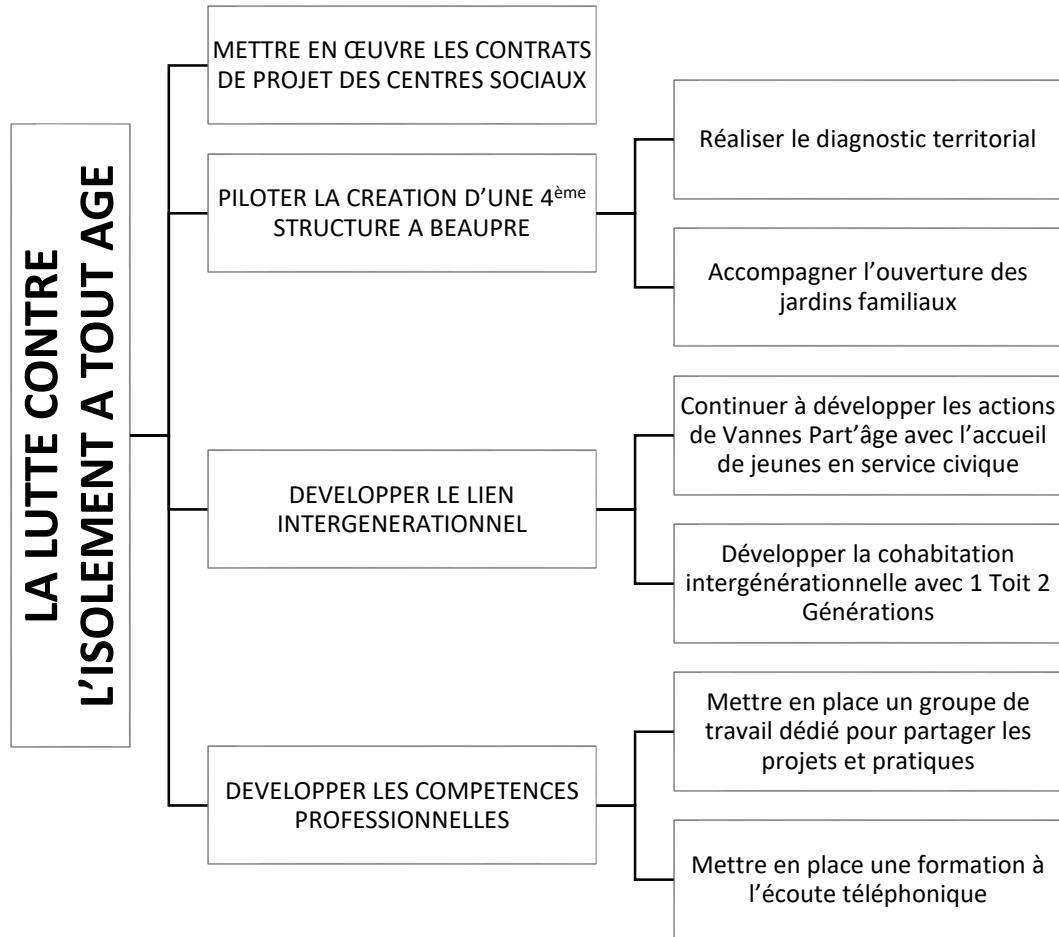


# Le plan d'actions 2023 et les domaines ciblés





# Le plan d'actions 2023 et les domaines ciblés



# GLOSSAIRE

ABS : Analyse des Besoins Sociaux

ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement

ASP : Animation Sociale et Prévention

APFR : Action de Formation Préparatoire à l'Emploi

BIJ : Bureau Information Jeunesse

BPJEPS : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CCAG : Cahier des Clauses Administratives Générales

CD : Conseil Départemental

CFP : Concours de la Force Publique

CLE : Comité Local pour l'Emploi

CLS : Contrat Local de Santé

CMS : Centre Médico-Social

CSS : Couverture Santé Solidaire

DDETS : Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

DEE : Direction Enfance Education

DEFM : Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois

DRC : Direction Relation Citoyens

DRH : Direction des Ressources Humaines

DSU : Développement Social Urbain

DVQ : Direction Vie des Quartiers

EBE : Entreprise à But d'Emplois

ECE : Espace Conseil Emploi

ESS : Economie Sociale et Solidaire

FJT : Foyer des Jeunes Travailleurs

GMVa : Golfe du Morbihan Vannes Agglomération

PCB : Point Conseil Budget

PMSMP : Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel

PPA : Prime Pour l'Activité

PRE : Programme de Réussite Educative

QF : Quotient Familial

QPV : Quartier Politique de la Ville

RPS : Relais Prévention Santé

RSA : Revenu de Solidarité Active

TZCLD : Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée